

Hommage à Ayrton Senna
Edition limitée 7139, rue ST-HUBERT
(coin rue Jean-Talon) 277-3127

Vacances en toute quiétude : l'assurance voyage
CROIX BLEUE
chez votre courtier
ou au **286-8403**

Météo

Pluie passagère, températures douces
max 6 / min -8
page S 16

Actualités

Cosmodôme : Vaillancourt reste confiant
page A 3

Mode



Le retour du futur
page C 1

Girerd

ELTSINE : UN SECOND MANDAT!

MITTERRAND A TENU L'COUP AVEC SON CANCER DE LA PROSTATE, C'EST PAS UNE CIRCONSTANCE QUI FERA REZILLER BORS!

NA ZDAROVIE (SANTÉ!)



Index

Annonces classées	
- immobilier	D10, D11, E2
- marchandises	E2, E3
- emplois	E3, E4
- automobile	E4, E5
- propositions d'affaires	D3
Arts et spectacles	
- ciné-horaires	C8
- télé-horaires	C7
Bridge	E7
Décès	E7
Économie	D1 à D9
Éditorial	B2
Êtes-vous observateur?	D10
Horoscope	E4
Le monde	E1, E8
Loteries	A2, A7
Mots croisés	E2, S12
Mot mystère	E4
Opinions	B3
Politique	B1, B4, B5, B6
Sports	Tableid
- Philippe Cantin	S 5

La police sait qui a assassiné le jeune Daniel Desrochers

MARCEL LAROCHE

L'escouade antimotards Carcajou connaîtrait les trois assassins du jeune Daniel Desrochers, 11 ans, victime de l'explosion d'un véhicule piégé survenue en août dernier dans l'est de Montréal.

L'attentat, qui avait soulevé l'indignation populaire, avait aussi coûté la vie à Marc Dubé, un petit revendeur de drogues travaillant pour le compte des Hells Angels.

L'homme de 28 ans était l'unique cible des artificiers amateurs qui, en activant en plein jour la bombe télécommandée, avaient causé la mort de l'enfant déambulant sur le trottoir.

L'identité des suspects du double meurtre est révélée dans un document traitant du projet « Funny » que les spécialistes de Carcajou ont récemment déposé devant les tribunaux dans le cadre de poursuites intentées contre des motards du Saguenay im-

pliqués dans la guerre qui sévit depuis près de deux ans au Québec.

Contre toute attente, les trois présumés tueurs dont les noms figurent dans le rapport de police obtenu par Radiomédia sont tous reliés à l'organisation des Hells Angels.

A l'origine, on s'en rappellera, les enquêteurs avaient cru que l'explosion était l'oeu-

VOIR MEURTRE EN A2

LA FIN DU TRANSPORT FERROVIAIRE?



PHOTO PIERRE CÔTÉ La Presse

Le maire Pierre Bourque après sa rencontre hier avec les représentants syndicaux d'AMF: il y a encore de l'espoir, croit-il.

Le maire Bourque reste optimiste, mais le syndicat d'AMF n'y croit plus

ANDRÉ PÉPIN

Le maire de Montréal Pierre Bourque refuse encore d'envisager la fermeture le 31 janvier des Ateliers manufacturiers ferroviaires AMF dans le Sud-Ouest, mais le syndicat des 1300 travailleurs membres des Travailleurs canadiens de l'automobile ne partage pas du tout son optimisme.

Le ministre québécois des Transports, Jean Campeau, lance de son côté un cri d'alarme, accusant le gouvernement fédéral de déplacer vers Toronto l'ensemble des activités ferroviaires, au détriment du Québec.

M. Bourque croit toujours à un règlement. « Le syndicat est prêt à d'importantes

concessions pour permettre au CN de vendre les installations au géant franco-anglais GEC Alstom. Toutes les parties conviennent que les ateliers doivent rester à Montréal », a indiqué hier M. Bourque, à l'issue d'une rencontre privée avec les représentants syndicaux.

Autre son de cloche du côté syndical. « Je demeure très pessimiste dans ce dossier. Nous, au syndicat, nous croyons que le CN a déjà pris la décision de fermer les ateliers du Sud-Ouest. La compagnie a même remercié 400 travailleurs et néglige de verser des sommes qu'elle doit à des employés », tranche le représentant national, Abe Rosner, porte-parole du syndicat, qui s'est entretenu avec le maire, à l'hôtel de ville, hier matin. Le syndicat, dit-il, est prêt à discuter avec un éventuel acheteur.

Malgré l'optimisme qu'il affiche encore, à quelques jours de la date fatidique, Pierre Bourque admet que Montréal est menacé de perdre irrémédiablement son titre de capitale nationale de l'industrie des transports. « Le déplacement se fait vers l'ouest. La fermeture des ateliers, ce serait catastrophique pour Montréal ».

Avec l'annonce lundi de la fermeture des ateliers de Lachine, occasionnant la perte de 230 emplois, l'industrie du chemin de fer est littéralement en train de disparaître. Montréal, rappelons-le, a déjà vu se démanteler les sièges sociaux du CN et du CP.

L'opposition à l'hôtel de ville, notamment André Lalavée, le chef du RCM, reproche au maire de s'être impliqué trop tardivement dans ce dossier stratégique de l'industrie du chemin de fer.

Un remaniement qu'on prévoit sans surprises

CHANTAL HÉBERT

du bureau de La Presse

OTTAWA

Le premier ministre Jean Chrétien procédera demain à un remaniement ministériel qui verra, au minimum, une demi-douzaine de ministres et de secrétaires d'État changer de portefeuille.

Malgré l'importance numérique des changements d'affectations en perspective, le remaniement s'annonce davantage comme une série d'ajustements que comme un véritable remue-ménage aux commandes du gouvernement.

Les principaux piliers ministériels du cabinet Chrétien, à commencer par le ministre des Finances Paul Martin, vont en effet rester en place. D'ailleurs, M. Martin a indiqué hier que son prochain budget serait présenté aux Communes au début du mois de mars.

Mais le premier ministre aura

quand même l'occasion de procéder à une modification de son équipe ministérielle du Québec dans l'espoir de lui donner plus de mordant dans la foulée de la courte victoire fédéraliste au référendum du 30 octobre dernier.

En plus de donner des portefeuilles de plus grande envergure aux Lucienne Robillard et Alfonso Gagliano, Jean Chrétien devrait reléguer Michel Dupuy à un rôle plus effacé et faire de la place à du sang neuf en provenance du Québec.

À cet égard, depuis hier, le premier ministre dispose d'un siège du Québec à combler au Sénat. La démission du sénateur conservateur John Sylvain permet à Jean Chrétien soit de nommer un député à la Chambre haute pour libérer un comté en vue d'y faire élire un candidat ministériel de son choix, soit de faire accéder directement une recrue-vedette du Québec au

VOIR CABINET EN A2

Une des filles El Tomi survivra aux coups de son père

ANDRÉ CÉDILOT

service des affaires publiques.

WASHINGTON

Par contre, l'état de santé de sa sœur, Batol, 9 ans, est

meilleurs que ceux de ses deux autres filles.

Étendu sur un lit, le père, Mahmoud El Tomi, 51 ans, qui a tenté de se suicider, a pour sa part comparu, hier, devant le juge Lucien Roy, de la Cour du Québec, qui s'est déplacé à l'hôpital Pierre-Boucher. Il fait face à quatre accusations de meurtre et deux autres de tentative de meurtre.

« Les autorités médicales ne craignent plus pour sa vie. Il est toutefois trop tôt encore pour savoir si elle gardera des séquelles permanentes de l'agression », précise le sergent Normand Tremblay, du

service des affaires publiques.

Par contre, l'état de santé de sa sœur, Batol, 9 ans, est

meilleurs que ceux de ses deux autres filles.

Étendu sur un lit, le père, Mahmoud El Tomi, 51 ans, qui a tenté de se suicider, a pour sa part comparu, hier, devant le juge Lucien Roy, de la Cour du Québec, qui s'est déplacé à l'hôpital Pierre-Boucher. Il fait face à quatre accusations de meurtre et deux autres de tentative de meurtre.

« Les autorités médicales ne craignent plus pour sa vie. Il est toutefois trop tôt encore pour savoir si elle gardera des séquelles permanentes de l'agression », précise le sergent Normand Tremblay, du

service des affaires publiques.

Par contre, l'état de santé de sa sœur, Batol, 9 ans, est

meilleurs que ceux de ses deux autres filles.

Étendu sur un lit, le père, Mahmoud El Tomi, 51 ans, qui a tenté de se suicider, a pour sa part comparu, hier, devant le juge Lucien Roy, de la Cour du Québec, qui s'est déplacé à l'hôpital Pierre-Boucher. Il fait face à quatre accusations de meurtre et deux autres de tentative de meurtre.

« Les autorités médicales ne craignent plus pour sa vie. Il est toutefois trop tôt encore pour savoir si elle gardera des séquelles permanentes de l'agression », précise le sergent Normand Tremblay, du

service des affaires publiques.

Par contre, l'état de santé de sa sœur, Batol, 9 ans, est

meilleurs que ceux de ses deux autres filles.

Étendu sur un lit, le père, Mahmoud El Tomi, 51 ans, qui a tenté de se suicider, a pour sa part comparu, hier, devant le juge Lucien Roy, de la Cour du Québec, qui s'est déplacé à l'hôpital Pierre-Boucher. Il fait face à quatre accusations de meurtre et deux autres de tentative de meurtre.

« Les autorités médicales ne craignent plus pour sa vie. Il est toutefois trop tôt encore pour savoir si elle gardera des séquelles permanentes de l'agression », précise le sergent Normand Tremblay, du

service des affaires publiques.

service des affaires publiques.

WASHINGTON

Par contre, l'état de santé de sa sœur, Batol, 9 ans, est

meilleurs que ceux de ses deux autres filles.

Étendu sur un lit, le père, Mahmoud El Tomi, 51 ans, qui a tenté de se suicider, a pour sa part comparu, hier, devant le juge Lucien Roy, de la Cour du Québec, qui s'est déplacé à l'hôpital Pierre-Boucher. Il fait face à quatre accusations de meurtre et deux autres de tentative de meurtre.

« Les autorités médicales ne craignent plus pour sa vie. Il est toutefois trop tôt encore pour savoir si elle gardera des séquelles permanentes de l'agression », précise le sergent Normand Tremblay, du

service des affaires publiques.

Par contre, l'état de santé de sa sœur, Batol, 9 ans, est

meilleurs que ceux de ses deux autres filles.

Étendu sur un lit, le père, Mahmoud El Tomi, 51 ans, qui a tenté de se suicider, a pour sa part comparu, hier, devant le juge Lucien Roy, de la Cour du Québec, qui s'est déplacé à l'hôpital Pierre-Boucher. Il fait face à quatre accusations de meurtre et deux autres de tentative de meurtre.

« Les autorités médicales ne craignent plus pour sa vie. Il est toutefois trop tôt encore pour savoir si elle gardera des séquelles permanentes de l'agression », précise le sergent Normand Tremblay, du

service des affaires publiques.

Par contre, l'état de santé de sa sœur, Batol, 9 ans, est

meilleurs que ceux de ses deux autres filles.

Étendu sur un lit, le père, Mahmoud El Tomi, 51 ans, qui a tenté de se suicider, a pour sa part comparu, hier, devant le juge Lucien Roy, de la Cour du Québec, qui s'est déplacé à l'hôpital Pierre-Boucher. Il fait face à quatre accusations de meurtre et deux autres de tentative de meurtre.

« Les autorités médicales ne craignent plus pour sa vie. Il est toutefois trop tôt encore pour savoir si elle gardera des séquelles permanentes de l'agression », précise le sergent Normand Tremblay, du

service des affaires publiques.

Par contre, l'état de santé de sa sœur, Batol, 9 ans, est

meilleurs que ceux de ses deux autres filles.

Étendu sur un lit, le père, Mahmoud El Tomi, 51 ans, qui a tenté de se suicider, a pour sa part comparu, hier, devant le juge Lucien Roy, de la Cour du Québec, qui s'est déplacé à l'hôpital Pierre-Boucher. Il fait face à quatre accusations de meurtre et deux autres de tentative de meurtre.

« Les autorités médicales ne craignent plus pour sa vie. Il est toutefois trop tôt encore pour savoir si elle gardera des séquelles permanentes de l'agression », précise le sergent Normand Tremblay, du

service des affaires publiques.

Clinton offre 7 défis au Congrès

d'après AFP, AP, CP et La Presse

WASHINGTON

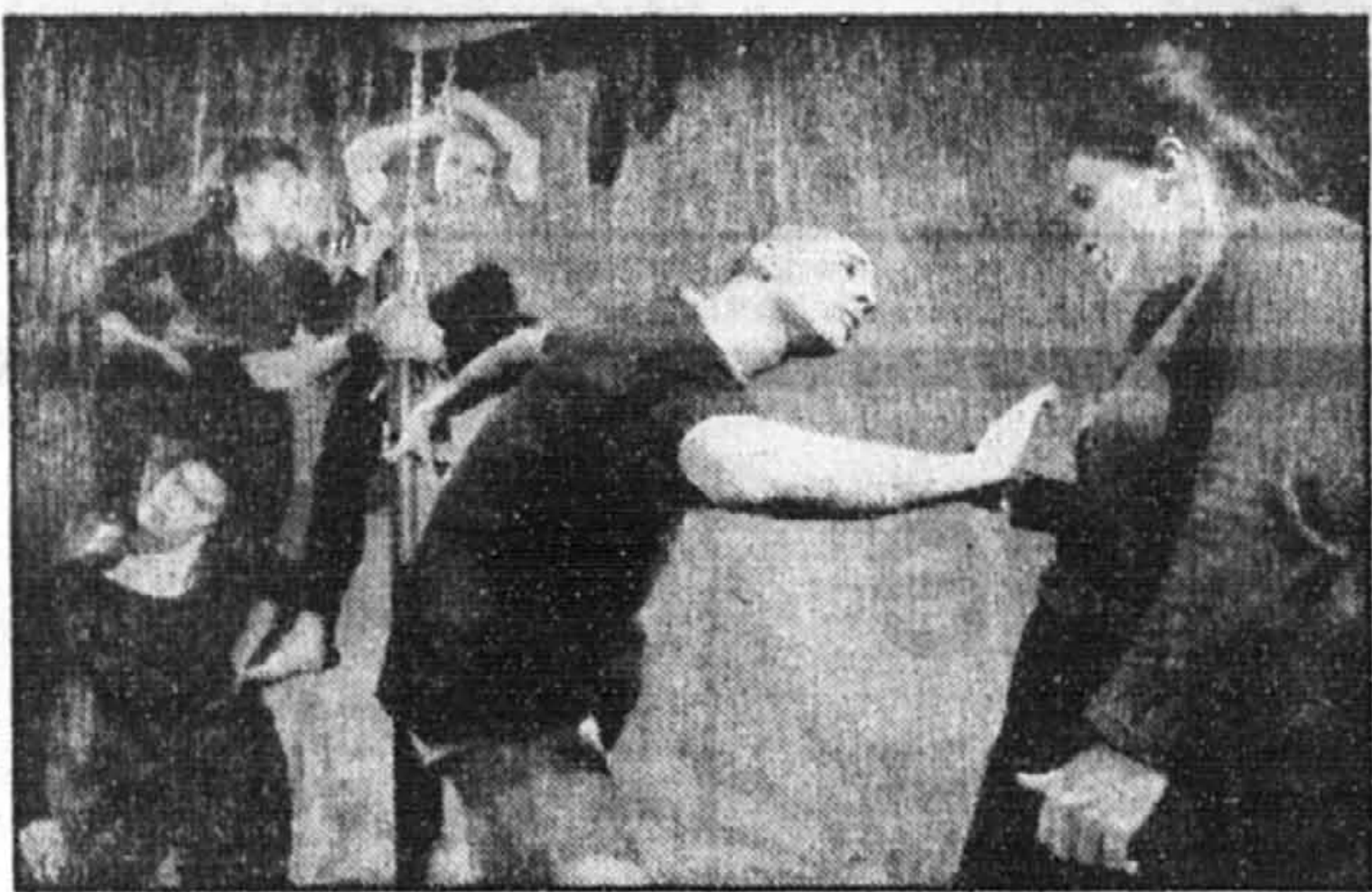
Invoquant l'urgence d'aborder le 21^e siècle comme un peuple uni, entreprenant, éduqué et responsable, le président Bill Clinton a pris hier soir les Américains à témoin pour annoncer un « Âge des possibilités » et lancer au Congrès à majorité républicaine un appel au bipartisme accompagné d'une série de sept défis à s'accomplir hautement partisane.

Dans un discours télévisé d'une heure sur l'état de l'Union, le 4^e de son mandat et son 2^e devant une séance conjointe du Congrès dominée par l'opposition, il a appelé les républicains à « continuer de négocier (leur) divergences » avec la Maison-Blanche pour parvenir à un accord sur l'équilibre budgétaire en sept ans.

VOIR USA EN A2

HAÏTI VOL HEBDOMADAIRES MONTRÉAL- PORT-AU-PRINCE à partir de 454 \$	DÉPART DE GROUPE *TUNISIE 17 JRS - CIRCUIT GRAND TOUR + SÉJOUR 1 349 \$ 12 JRS - CIRCUIT SAHÉRIEN + SÉJOUR 1 229 \$ *GRÈCE 10 JRS - HÔTEL DE LUXE + 2 REPAS 999 \$ CIRCUIT EN GRÈCE + SÉJOUR EN CRÈTE, 13 JRS, 2 REPAS 1 499 \$ *RUSSIE MOSCOU ET SAINT-PETERSBOURG, 8 JRS 1 299 \$ *L'ORIENT 15 JRS - ESCAPADE ORIENTALE (BANGKOK, HONG KONG) 2 599 \$ 22 JRS - GRAND TOUR DE LA THAÏLANDE 2 599 \$ 10 JRS - SRI LANKA à partir de 2 999 \$ *COSTA DEL SOL 14 JRS, 28 REPAS à partir de 1 299 \$	EUROPE 96 Réservez tôt avant le 31 mars. AMSTERDAM 558 \$ NICE 469 \$ BRUXELLES 459 \$ PARIS 469 \$ FRANCFORT 639 \$ ROME 798 \$ LONDRES 629 \$ TOULOUSE 504 \$ MARSEILLE 469 \$ *Achat-rachat à partir de 599 \$	SPÉCIAL SUD 1 SEM, avion + hôtel, à partir de CUBA 599 \$ Puerto Vallarta 599 \$ Acapulco, tout compris 998 \$ Cayo Largo, 2 repas 799 \$ Puerto Plata, tout compris 799 \$ Nicaragua, tout compris 989 \$	VOLS SEULEMENT 1. ABIDJAN 1 369 \$ 10. JOHANNESBURG 1 469 \$ 2. ALGER 899 \$ 11. LONDRES 599 \$ 3. AMMAN 1 129 \$ 12. NAIROBI 1 489 \$ 4. CASABLANCA 619 \$ 13. PARIS 549 \$ 5. DAKAR 1 199 \$ 14. TEL-AVIV 1 199 \$ 6. F. LAUDERDALE 198 \$ 15. TOKYO 999 \$ 7. HONOLULU 699 \$ 16. TORONTO 198 \$ 8. HONG KONG 1 099 \$ 17. TUNIS 849 \$ 9. JEDDA 1 299 \$ 18. VANCOUVER 302 \$	J'AI BESOIN DE VACANCES 8403, rue Saint-Denis, Montréal (Qc) H2P 2G9 Tél.: 858-6260 Parrains du Québec
---	---	---	--	---	---

Demain dans *La Presse*



Sortir

Du théâtre osé

■ Vous vous ennuyez au théâtre? Ce qu'il vous faut, c'est peut-être du théâtre osé. Des jeunes compagnies de théâtre qui explorent de nouvelles avenues, il en pleut. Il suffit d'ouvrir les yeux et d'oser aller vers l'inconnu. Qu'elles s'appellent Imagina Mundi, Les Enfants de Bacchus, Mécanique Générale, Trans-Théâtre ou Ma Poule, toutes ces troupes proposent du théâtre nouveau, fait avec audace. Demain, dans le cahier SORTIR, notre collaboratrice Diane Jean nous propose de les découvrir.

Précision

■ La personne qui apparaissait sur la photo publiée dans le haut de la page A 19 de l'édition de samedi était Mme Diane Cloutier, professeur à l'École de mécanique C'Quoi Auto Enr. et non un élève inscrit dans un programme de mécanique automobile. Nos excuses.

Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donateurs aux endroits suivants:
 □ à Montréal: Centre des donneurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 18 h;
 □ à Montréal: Université McGill (Genie), Edifice McConnell, 3480, rue Université (métro McGill), de 10 h à 17 h 30. Objectif: 175 donateurs;
 □ à Saint-Hubert: École nationale d'aérotechnique (Collège Édouard-Montpetit), 5555, Place de la Savane, de 10 h 30 à 16 h 30. Objectif: 125 donateurs.

Insolite

Lucy n'aimait pas les chats...

Agence France-Presse
LONDRES

■ Lucy, une chienne bull-terrier de trois ans, a agi en toute légalité en tuant Fluffy, une chatte de 14 ans qui ne courait plus assez vite, a décidé un tribunal britannique, selon le *Daily Telegraph* de mardi.
 Lucy s'était échappée de la maison de ses maîtres en août dernier, à Bexleyheath, dans le sud-est de Londres. Sa fugue l'avait conduite dans un jardin voisin où la malheureuse

se Fluffy, également de passage, a fini ses jours entre les dents de la chienne.

La propriétaire du jardin, Mme Dawn Turner, avait pris peur pour la sécurité de ses quatre enfants et demandé à la police d'intervenir au nom de la loi de 1871 sur les chiens dangereux.

Un juge de Bexley a finalement décidé lundi que Lucy n'avait fait qu'obéir à son instinct, n'était pas dangereuse et ne devait pas être abattue.

Le quart des élèves défavorisés de l'île ont faim quand ils arrivent à l'école

YANN PINEAU

■ Comme le quart des élèves provenant de milieux défavorisés de la région de Montréal disent avoir faim quand ils arrivent à l'école, le Conseil scolaire de l'île de Montréal recommande de « tenter d'implanter la distribution » du petit déjeuner ou, « à la rigueur », de favoriser la distribution d'une collation hâtive en matinée.

C'est l'une des recommandations d'une recherche qui souligne qu'aucune amélioration n'est survenue quant à l'omission du petit déjeuner depuis l'implantation des mesures alimentaires. Ce rapport, intitulé « Évaluation des mesures ali-

mentaires en milieux défavorisés », a été réalisé sous la direction de Michèle Houde Nadeau, professeur au département de nutrition de l'Université de Montréal, pour le compte du Conseil scolaire.

En conclusion du document, on peut lire que les mesures alimentaires ont permis d'améliorer les apports nutritionnels des écoliers qui en avaient le plus besoin. Par ailleurs, les auteurs ont constaté, parallèlement au succès nutritionnel, une amélioration des rendements scolaires des élèves qui bénéficiaient des mesures.

Toutefois, le rapport précise que la proportion d'écoliers participant au programme de l'unchs scolaires au moment de

l'étude était très restreinte. Cela atténue donc les répercussions du programme sur l'ensemble des écoliers.

Des programmes de mesures alimentaires existaient avant 1991, mais de nouvelles mesures ont été adoptées cette année-là afin d'aider les enfants pauvres à surmonter leurs difficultés à l'école. Le Plan Pagé, du nom du ministre de l'Éducation, Michel Pagé, qui a adopté la mesure en 1991, s'adressait à 68 écoles primaires et à 24 écoles secondaires de secteurs défavorisés, touchant ainsi 37 415 élèves de la région de Montréal.

Ces derniers pouvaient bénéficier d'un petit déjeuner, d'un lunch et d'une collation en matinée ou en après-midi. Les pa-

rents ayant un très faible revenu pouvaient, et peuvent encore, inscrire leurs enfants aux programmes. En 1993, le programme de petit déjeuner a toutefois été abandonné dans la plupart des écoles par manque de participation des élèves.

Selon des études citées dans le rapport du Conseil scolaire, la région de Montréal comptait, en 1989, 615 000 personnes vivant sous le seuil de la pauvreté. Plus du tiers de celles-ci sont âgées de 15 à 34 ans. Un enfant sur quatre vit dans la pauvreté. Les quartiers les plus affectés sont: Saint-Henri, Cartierville, Côte-des-Neiges, Pointe-Saint-Charles, Centre-Sud, Saint-Michel et Rosemont.

Suite de la Une

MEURTRE

La police sait qui a assassiné le jeune Daniel Desrochers

vre du gang adverse des Rock Machine ou de leurs associés. Cette thèse était d'autant plus plausible que Marc Dubé était un proche des Hells Angels.

Ce règlement de comptes avait été suivi dès le lendemain par le meurtre de Luc Deshaies, 44 ans, abattu dans une boutique de la rue Ontario appartenant aux Rock Machine.

Dans ce rapport interne préparé par le groupe Carcajou, certaines observations se rapportent aux activités criminelles des motards, de février à octobre 1995.

Le document de 10 pages, qui ne constitue qu'une partie de la preuve accumulée par les enquêteurs de Carcajou, fait le résumé chronologique d'une série d'événements, d'attentats à l'explosif

et de complots pour meurtres découlant directement de la guerre opposant les deux plus puissants gangs de motards au Québec, les Hells Angels et les Rock Machine.

En plus de l'attentat qui a tué le jeune Daniel Desrochers, le rapport de police fait état de plusieurs autres déflagrations, de saisies d'armes et d'explosifs survenues au cours des derniers mois dans la région métropolitaine.

Parmi les événements compilés dans le rapport, il y a l'explosion du 17 mars 1995 devant le local fortifié des Rockers, le club-école des Hells Angels, rue Gilford, à Montréal, attribuable au clan adverse des Rock Machine, et la fin tragique des trois sympathisants des Rock Machine dénichés le 21 septembre dernier dans l'explosion d'une bombe qu'ils s'approprièrent à déposer devant la forteresse des Jokers, à Saint-Luc.

Les policiers dévoilent également dans quelles circonstances Maurice « Mom » Boucher, l'un des membres les plus influents des Hells Angels, a été approché par une « source » qui l'a rencontré à la cour, le 16 novembre 1995, pour lui vendre deux kilos d'explosifs (du C-4) et deux détonateurs pour 1500 \$.

Plusieurs autres noms de membres et sympathisants des Hells, dont Yves « Flag » Gagné, André Chouinard, Gaétan Bradette (le vendeur d'autos usagées qui fournit du travail à Maurice Boucher), ainsi que Steven « Bull » Bertrand, impliqué avec son ami « Mom » Boucher dans un complot pour meurtre en septembre dernier dans un bar du Plateau Mont-Royal, apparaissent dans le rapport de Carcajou.

Interrogé hier par *La Presse* sur la provenance de ce rapport d'enquête de Carcajou obtenu par Radiomédia, l'agent Pierre

Lemarbre, de la SQ, a dit que le document faisait partie de la divulgation de preuve dans des procédures criminelles intentées contre des motards de la région du Saguenay.

Quant aux trois hommes soupçonnés de l'assassinat du jeune Daniel Desrochers, clairement identifiés dans le document rendu public hier, le porte-parole du groupe Carcajou s'est refusé à tout commentaire en rappelant que le dossier de meurtre de Daniel Desrochers relevait du Service de police de la CUM.

Par ailleurs, le lieutenant-déTECTIVE Claude Lachapelle, responsable de la section des homicides à la police de la CUM, s'est borné à dire que le rapport en cause avait été préparé par le groupe Carcajou et que ses enquêteurs étaient toujours à la recherche des assassins du jeune Desrochers. □



Le président Clinton au début de son allocution, applaudi par les membres du Congrès.

USA

Clinton offre 7 défis au Congrès

« Je suis prêt à une rencontre dès demain », a-t-il lancé dès le début de son allocution, qu'il a conclue en sommant le Congrès de « ne plus jamais fermer le gouvernement fédéral » — comme il vient de le faire par deux fois dans le cadre de la bataille budgétaire.

Ses défis vont du maintien du leadership américain dans le monde à la lutte contre la criminalité aux États-Unis, en incluant la protection des enfants, l'éducation des jeunes, la sécurité économique des travailleurs, et la protection de l'environnement, cela dans un contexte d'amincissement continu des services gouvernementaux.

Profitant de son « premier défi », sur la nécessité d'aider les enfants et de renforcer la famille, Bill Clinton a rendu un vibrant hommage à son épouse Hillary, qui a été vivement applaudie, assise entre sa fille, Chelsea, et l'écrivain Elie Wiesel, Prix Nobel de la paix.

« Avant de poursuivre, je voudrais prendre juste un mo-

ment pour remercier ma famille, pour remercier une personne qui m'a aidé plus que n'importe qui pendant plus de 25 ans », a déclaré le chef de l'exécutif sous les ovations des élus démocrates, des membres du gouvernement et des invités.

À trois jours de la comparution devant une chambre de mise en accusation de la première dame des États-Unis, qui doit être interrogée sur l'affaire Whitewater, Bill Clinton a salué avec émotion « une épouse merveilleuse, une mère magnifique et une grande première dame ». « Merci Hillary », a-t-il lancé en la fixant des yeux.

Un autre défi lancé au Congrès, sur la lutte contre la criminalité, a permis à Clinton de présenter au Congrès son choix pour mener la guerre contre la drogue, ici et à l'étranger : le général Barry McCaffery, un militaire de carrière de 53 ans et un vétéran de la guerre du Golfe.

Sur le plan international, Clinton a souligné les efforts des États-Unis pour ramener la paix en Bosnie, en Irlande du Nord et au Moyen-Orient, mais aussi les succès de Washington en Haïti et en Corée du Nord.

Il a aussi réitéré ses appels en faveur de la ratification du traité START II de réduction des arsenaux nucléaires américain et russe et pour la conclusion cette année d'un traité interdisant totalement les essais nucléaires (CTBT).

Dans le domaine de la lutte contre l'immigration clandestine, sujet très sensible aux États-Unis, il a annoncé un prochain décret destiné à punir les entreprises employant des immigrés en situation illégale en les privant de tout contrat public.

La Maison Blanche avait auparavant proposé aux dirigeants de l'opposition républicaine la tenue d'une nouvelle séance de négociations budgétaires jeudi, à la veille de l'expiration d'une loi de finances provisoire qui permet actuellement à l'État fédéral de fonctionner.

Les négociations budgétaires, dont l'objectif est l'élaboration d'un plan de retour en sept ans à l'équilibre budgétaire, sont suspendues depuis le 9 janvier. Le déficit des États-Unis est actuellement de 160 milliards de dollars. □

EL TOMI

Une des filles El Tomi survivra aux coups de son père

Le prévenu se serait servi d'un couteau et d'un gros marteau pour assassiner sa femme, Aida, 46 ans, et trois de ses enfants, Hend, 6 ans, Widad, 14 ans, et Leila, 2 ans.

Avec le consentement des procureurs Stéphane Lamarche (Couronne) et Richard Therrien (défense), le juge Roy a remis « pour la forme » l'enquête préliminaire au 16 février. A moins que le père ne soit toujours hospitalisé, cette procédure intermédiaire se déroulera au palais de justice de Longueuil.

Lundi, lors d'une visite des enquêteurs à l'hôpital Pierre-Boucher, Mahmoud El Tomi, qui vit au Québec depuis 20 ans, a expliqué avoir commis ce carnage dans un geste de découragement face à de sempiternels problèmes financiers et de profondes divergences avec sa femme.

L'homme avait lui-même appelé la police de Longueuil à 17h 22 samedi, en disant: « Je viens de tuer ma femme et mes enfants et je vais me suicider. » À la demande de la répartitrice de la centrale de communication, il a ensuite fourni l'adresse de son domicile, dans un complexe de HLM, au 1197, rue Boucher.

En entrant dans les logis, les premiers policiers ont aperçu le suspect dans le salon. Il était assis dans un fauteuil, blessé à la poitrine et les vêtements souillés de sang.

Une scène encore plus horrificante les attendait dans les autres pièces, où ils ont découvert les corps des cinq enfants, dont deux étaient déjà mortes.

Sur les indications d'El Tomi, les policiers ont aussi retrouvé le cadavre de sa femme gisant à l'intérieur d'une camionnette garée dans la cour arrière de la série d'immeubles résidentiels abritant des personnes dans le besoin.

Des informations qui n'ont pu être confirmées par la police de Longueuil (le sergent Tremblay émet un communiqué à 16h 59 et a déjà quitté son bureau à 17h 10) laissent croire que le meurtre de Aida El Tomi n'a pas été commis dans le stationnement de la rue Boucher, mais ailleurs à Longueuil.

La découverte du sac à main de la victime et d'une tuque ensanglantée portant le nom de la famille El Tomi viendrait appuyer cette hypothèse. L'enquête est sous la responsabilité des détectives Serge Fontaine et André Emery. □

Question du jour Le service **InfoBref Bell**

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-2355; au son de la voix, faites le 220.

Le gouvernement fédéral a-t-il eu raison de retirer son appui au Cosmodôme de Laval?

Partagez-vous l'optimisme exprimé par le G7, réuni le week-end dernier à Paris, quant à une éventuelle reprise économique? À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 40 % Non: 60 %

Bell La Presse

La quotidienne à trois chiffres **991**
 Tirage d'hier à quatre chiffres **7864**

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	
RÉDACTION	285-7070	Décès, remerciements	285-6816
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITÉ		Détailants	285-6931
Grandes annonces	285-6892	National, Télé+	285-7306
Annonces classées	285-6900	Vacances, Voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Envois de publication canadienne — Contrat de vente numéro 0531650 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



CODE DU JOUR **04-3** MERCREDI 24 JANVIER 1996

LES ANNONCES CLASSÉES

La Presse

285-7111

CABINET

Un remaniement qu'on prévoit sans surprises

cabinet en passant par la Chambre haute.

Depuis le référendum, le gouvernement a notamment sondé le banquier Michel Bélanger qui a décliné l'invitation. L'ancien bras droit de Claude Ryan, Pierre Pettigrew, a lui aussi été présenté pour se lancer en politique active. Et le nom de la députée

Shirley Maheu, qui représente le château fort libéral de Saint-Laurent-Cartierville, est celui qui est le plus souvent évoqué lorsqu'il est question de libérer un comté en vue d'une élection partielle.

Le premier ministre doit également trouver un successeur au ministre Brian Tobin aux Pêcheries et faire accéder un nouveau représentant de Terre-Neuve à la table du cabinet. Il est également question de remplacer des ministres dont la performance a été généralement faible, comme

Diane Marleau à la Santé.

Le remaniement de demain donnera le signal du début d'une période politique intense à Ottawa. Il sera suivi d'une rencontre de deux jours du caucus libéral la semaine prochaine à Vancouver. Puis, les 1er et 2 février, le cabinet, tel que reconstitué, fera le point sur la session qui doit reprendre le 5 février aux Communes.

Fort de la supériorité numérique sur les conservateurs que lui donnera sous peu le départ du sénateur Sylvain, le gouverne-

ment pourrait faire adopter rapidement par la Chambre haute une poignée de projets de loi encore en litige, dont celui qui instaure des vetos régionaux sur la réforme constitutionnelle.

Par la suite, il aurait la voie libre, s'il le désire, pour proroger la session et présenter un nouveau discours du Trône. D'une façon ou d'une autre, il produira, s'il faut en croire certains de ses ténors ministériels, un plan d'action sur l'unité canadienne d'ici quelques semaines. □

Malgré le refus d'Ottawa, Vaillancourt reste confiant de sauver son Cosmodôme

BRUNO BISSON

Le maire de Laval, M. Gilles Vaillancourt, croit toujours possible de sauver le moribond Cosmodôme, malgré le refus du Bureau fédéral de développement régional (BFDR-Q) d'endosser le plan de sauvetage soumis par la municipalité, en décembre.

Dans une entrevue accordée à *La Presse*, hier, M. Vaillancourt a affirmé avoir déjà reçu un coup de fil d'un autre ministère fédéral, qui demande à voir les détails de ce plan à la suite du rejet confirmé par le BFDR-Q, qui relève du ministre des Finances Paul Martin.

Selon le maire, cette décision défavorable était prévisible en raison du changement de mandat du BFDR, qui ne favorise désormais que les PME tournées vers le marché d'exportation, ce qui n'entre absolument pas dans les activités du camp spatial de Laval.

Le maire Vaillancourt a d'ailleurs ad-

mis qu'il ne s'attend pas à des nouvelles plus encourageantes du gouvernement du Québec, qui doit à son tour se pencher, aujourd'hui, sur ce plan de sauvetage durant la réunion du conseil des ministres.

Depuis que les problèmes financiers du Cosmodôme sont exposés au grand jour, le ministre responsable du développement régional au Québec, Guy Chevrette, maintient la même ligne de pensée, à savoir que toute aide financière de son gouvernement serait liée à une contribution équivalente du fédéral.

Le refus du BFDR-Q ne peut donc logiquement conduire qu'à une décision semblable de la part du gouvernement du Québec, ce que confirment des sources de *La Presse*.

Ces mauvaises nouvelles en cascade n'ébranlent toutefois pas la confiance du maire Vaillancourt, qui estime que Laval n'a pas obtenu sa juste part d'immobilisations gouvernementales au cours des dernières années, et qui trou-

ve injuste que des complexes de nature semblable au Cosmodôme, tels le Biodôme et la Biosphère à Montréal, soient entièrement financés par des fonds publics.

M. Vaillancourt a toutefois affirmé qu'il compte bien relancer diverses agences fédérales afin d'obtenir par petits morceaux, s'il le faut, le financement nécessaire.

« J'espère que par la suite, a-t-il dit, M. Chevrette tiendra ses promesses en doublant les sommes que nous irons chercher à Ottawa. »

Le Cosmodôme de Laval a cumulé dès sa construction des dettes de 23 millions en raison d'un montage financier très déficient et de l'absence de toute commandite du secteur privé, qui devait à l'origine représenter environ 15 pour cent du financement de cet équipement.

Incapable de faire face à ses obligations financières depuis l'automne dernier, la corporation privée qui gère le Cosmodôme a fait appel à la Ville de

Laval, qui a produit en décembre un plan de sauvetage ambitieux en cette période de compressions dans les finances publiques.

Ce plan prévoit des aides financières de 4 millions de Québec et Ottawa, en plus de l'annulation d'un prêt de 5,1 millions que le Bureau fédéral de développement a consenti au Cosmodôme avant sa construction, en 1993.

Le plan prévoyait également que la Ville de Laval rembourse sa part de la dette à long terme qu'elle a endossée (13,2 millions), en versements étalés sur 10 ans.

Le maire de Laval a aussi fait grand cas, hier, du fait qu'un commanditaire qu'il a refusé de nommer soit prêt à investir une somme de quatre millions dans le Cosmodôme, si les gouvernements supérieurs sont prêts à fournir une somme similaire.

Ce commanditaire, en fait, est le créancier privilégié du camp spatial, la Banque Nationale, qui renoncerait ainsi à une part de ses créances pour éviter le naufrage complet du Cosmodôme.

Deux jeunes causent tout un émoi à Longueuil

MARC THIBODEAU

Branle-bas de combat hier à Longueuil, où deux adolescents de 13 et 14 ans, disparus après avoir laissé une lettre suggérant qu'ils envisageaient de se suicider, sont finalement rentrés à la maison vers 21 h 30.

Les jeunes avaient quitté l'école Jacques-Rousseau à midi, avant d'être aperçus, vers 17 h 30, sur le pont Jacques-Cartier, par un automobiliste qui a signalé leur présence à la Sûreté du Québec. Selon la SQ, les jeunes, qui circulaient en direction sud, se trouvaient à une quarantaine de mètres de l'extrémité du pont lorsqu'un agent de la police municipale est arrivé peu après.

« Leur identité a été contrôlée, mais l'avis de disparition n'avait pas encore été émis à ce moment-là, a indiqué l'agent Gérard Carrier, porte-parole de la SQ. Comme tout avait l'air normal et que les jeunes ne semblaient pas en difficulté, l'agent s'est simplement assuré qu'ils quittent le pont. »

Peu de temps après, la police municipale recevait l'appel de la famille de l'un des garçons; on venait de prendre connaissance avec inquiétude du contenu de la lettre remise par les disparus, durant la journée, à un ami proche.

Au dire du père d'un des adolescents, les deux amis écrivaient notamment, dans cette missive cosignée, des commentaires négatifs et des adieux à certains amis.

L'homme, dévoré par l'inquiétude, indiquait en début de soirée que son fils trouvait parfois la vie un peu noire, « comme tous les adolescents », mais que rien ne laissait prévoir qu'il ferait un tel geste. Même son de cloche pour l'autre adolescent, qu'une collègue de classe a décrit comme étant toujours de bonne humeur.

L'angoisse des familles a finalement pris fin après que les deux jeunes, sains et saufs, furent rentrés par leurs propres moyens à leur domicile respectif. La police, qui ratissait depuis plusieurs heures le secteur du métro, a pu mettre fin à ses recherches.

Le père d'un des jeunes a indiqué que son fils et son ami avaient trouvé refuge dans un cinéma de Longueuil, où ils ont longuement soupesé la valeur de leur existence...

Ils ont finalement décidé que leur vie valait la peine d'être vécue, a-t-il résumé, avant de pousser un soupir qui en disait long.



PHOTO PIERRE LALLUMIÈRE, La Presse

Si la pluie vous intéresse, vous risquez d'être servis aujourd'hui encore...

Sombres prévisions météorologiques...

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

La météo n'annonce rien de bien beau, durant les prochaines heures, pour les automobilistes et les amateurs de sports de plein air. Les conditions météorologiques ne seront cependant pas aussi mauvaises que la semaine dernière.

Depuis le début de 1996, les précipitations de neige ont été très faibles. Il en est en effet tombé 10,8 cm sur Montréal — pas tellement plus dans les régions nord et sud. Au 23 janvier 1995, il en était tombé 34.

Selon les experts météorologues — ils ne se sont pas trompés dans leurs prévisions la semaine dernière — la bruine et le verglas des dernières heures seront suivis aujourd'hui de pluie avec un mercure de plus 4. Rien

de bien beau pour le patinage extérieur et le ski alpin...

Demain, il va y avoir un dégel graduel et le mercure va baisser pour atteindre moins 8 en fin de journée et se maintenir au même niveau vendredi. Après-demain, le ciel va devenir nuageux graduellement, ce qui va amener des chutes de neige en soirée.

Pour ce qui est de la journée de samedi, un radoucissement est prévu alors que le mercure va monter à moins 3 dans la région de Montréal et à un peu moins dans les régions montagneuses.

On prévoit de la neige pour samedi, mais il est encore trop tôt pour avoir un aperçu de la quantité qui va nous tomber dessus.

« Tout dépendra de la trajectoire

que les nuages vont suivre », a précisé un météorologue.

La majorité des stations de ski alpin ont beau fabriquer de la neige artificielle, les canons ne peuvent pas fonctionner à plein régime à cause de la montée du mercure.

Pour panser les pentes, il est donc urgent d'avoir une véritable précipitation, car les endroits à découvert et les surfaces glacées deviennent de plus en plus visibles. Il se pourrait qu'il neige demain dans les régions montagneuses.

Seulement dans les Basses-Laurentides, la pluie de la semaine dernière a fait perdre une trentaine de centimètres de neige accumulée.

Un simple coup d'oeil sur le parc linéaire, ex-voie ferrée du P'tit train du Nord, permet de constater un manque de neige évident pour la pratique adéquate du ski de fond.

L'EXPRESS DU MATIN

CARCAJOU FRAPPE

Les policiers du groupe Carcajou ont à nouveau effectué un beau coup de filet en appréhendant deux hommes impliqués dans un complot d'assassinat. C'est sans tambour ni trompette que les suspects âgés de 28 et 55 ans ont été arrêtés hier matin, à leur domicile de la rue Valéry, à Saint-Léonard. L'enquête, menée grâce à la collaboration d'un délateur, a montré que le duo aurait été de connivence pour éliminer un Montréalais de 35 ans aux prises avec des problèmes financiers reliés aux stupéfiants et au prêt usuraire. Le complot aurait été fomenté vers le mois de septembre 1995, dans un bar de danseuses nues de Saint-Léonard. Au terme d'un interrogatoire, l'homme de 55 ans a été relâché tandis que son copain de 28 ans a été écroué en attendant de comparaître aujourd'hui sous une inculpation de complot pour meurtre.

FUITE DE GAZ

Quelques immeubles du centre-ville montréalais ont dû être évacués d'urgence hier, vers 15 h 30, après que des employés de la voirie eurent endommagé une conduite de gaz naturel devant le 1128, rue Sainte-Catherine, non loin de la rue Peel. Un important périmètre de sécurité a été mis en place avant que les employés de la compagnie de gaz naturel ne réussissent à colmater la fuite, vers 16 h 15. Une femme qui se trouvait non loin du lieu de l'incident s'est évanouie dans le tohu-bohu, mais elle était déjà rétablie à l'arrivée des ambulanciers. La police n'a signalé aucun autre blessé.

ADOLESCENTE DISPARUE

Myriam Parent, 15 ans, est disparue depuis le 26 novembre de son domicile de la 16^e Avenue, à Pointe-aux-Trembles. Elle mesure 1 m 52 (5' 2") et pèse 63 kg (140 livres); elle a les yeux bleus et les cheveux bruns. Pour toute information à son sujet, communiquez avec la police de la CUM au 280-2655 ou au 280-2255.



Myriam Parent

PARENTS RECHERCHÉS

La Sûreté du Québec (détachement de Huntingdon) tente de retracer des personnes ayant un lien avec Nellie Strand, 94 ans, décédée de mort naturelle le 18 janvier dernier au centre hospitalier d'Ormstown. La défunte, née le 12 janvier 1902 en Norvège, a immigré au Québec en 1926. De 1939 jusqu'à son décès, elle a vécu dans diverses institutions. Toute information pertinente peut être transmise à la SQ.

DÉRAILLEMENT PRÈS DE QUÉBEC

Ce n'est pas avant 20 h, aujourd'hui, que la circulation ferroviaire reprendra sur la Rive-Sud de Québec. Les travaux se sont poursuivis sans relâche hier afin de réparer le tout. La scène, hier, au passage à niveau de Villeroi ressemblait à un plateau de tournage de cinéma: une dizaine de wagons étaient éparpillés ici et là près de la voie ferrée. « C'est une opération complexe. Il faut enlever les wagons qui sont encore sur les rails et reconstruire une section de la voie ferrée. Plus d'une centaine de mètres de rails ont été détruits », a expliqué M. Donald Gagné, porte-parole du CN.

SOLDES

SEMI-ANNUEL

70%

DE RABAIS SUR NOS COLLECTIONS AUTOMNE/HIVER POUR HOMMES

MARCHANDISES SÉLECTIONNÉES À PARTIR DE:

Complets 149,99	Manteaux 219,99
Vestons 99,99	Chemises 29,99
Pantalons 29,99	Cravates 19,99

ET BEAUCOUP PLUS!

AILES

LES AILES DE LA MODE

La Société du parc des Îles réclame son autonomie

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Le président de la Société du parc des Îles, Pierre Bibeau, réclame de la Ville l'autonomie pour son organisme car la vocation récréo-touristique des lieux se marie mal avec les interventions des différents services de la Ville sur les lieux.

« Notre philosophie repose sur l'approche-client. Or, nous ne sommes pas maîtres chez nous. Les différents services de la Ville interviennent sur le territoire selon leurs priorités, ce qui constitue souvent des irritants majeurs », souligne celui qui a remplacé depuis le 7 août dernier M. Jean Emond à la tête de l'organisme.

Donnant quelques exemples, M. Bibeau note que le Service de la circulation a la mainmise sur le transport dans les îles tout comme le Service des parcs s'occupe de la plantation des fleurs dans les Floralies et le Service des sports et loisirs de la plage Doré et du bassin olympique.

« La circulation dans les îles est un irritant majeur parce que le service en cause a décidé de bloquer l'accès à l'île Notre-Dame pour les automobilistes qui empruntent le pont Jacques-Cartier. Le Service des parcs est très souvent en retard pour effectuer ses plantations florales au printemps, et le Service des loisirs et des sports dépêche des employés pour arroser la patinoire du bassin olympique en plein après-midi alors que normalement cette opération se fait la nuit », note M. Bibeau.

Et que dire du Service des immeubles qui tarde à démolir le pavillon chrétien qui tombe en ruines.

Bref, la Société du parc des Îles veut devenir le maître-d'œuvre du territoire des îles pour lequel le conseil d'administration caresse l'ambition de l'élever au rang d'un parc de classe mondiale.

M. Bibeau soutient que la maîtrise d'œuvre ne veut pas dire que la Société recourrait au secteur privé pour la fourniture des services. Il suggère plutôt le prêt de personnel comme cela se fait pour La Ronde alors qu'une équipe de cols bleus s'affaire en permanence sur les lieux et s'occupe de la restauration des manèges durant la saison morte.

Son adjoint, M. Claude Deschambault, affirme pour sa part que l'autonomie de la société lui permettrait d'orienter son développement. La direction a d'ailleurs un projet nouveau pour La Ronde, une attraction majeure orientée vers les spectacles, qui pourrait être réalisée au plus tard en 1997. Mais il lui faut



Pierre Bibeau

aussi rajeunir les bâtiments existants notamment ceux du Village canadien qui sont maintenant décrépis.

Quant aux autres projets à l'étude, la direction compte notamment trouver des façons de mieux utiliser le bassin olympique qui est sous-utilisé. Sa priorité : en faire un lieu à vocation aquatique diversifiée pour étendre son usage à d'autres activités que seulement le canot et le kayak. Il est aussi question d'animer davantage la plage Doré qui pourrait attirer beaucoup plus de visiteurs que les 120 000 enregistrés l'été dernier, et d'organiser un service de transport par balade et d'installer des toilettes publiques qui sont pratiquement absentes sur le territoire.

Parmi les événements qui sont là pour rester, il y a le Concours international des feux d'artifices qui vient au premier rang dans l'échelle de satisfaction des visiteurs d'après un sondage réalisé par la société. La direction tient également à conserver la présentation du Grand Prix dont le contrat doit être renégocié en 1997. « C'est un événement prestigieux puisqu'il est vu par 500 millions de téléspectateurs à travers le monde et qu'il signifie des retombées économiques de l'ordre de 31 millions à Montréal », signale M. Bibeau.

Bref, la direction et son conseil d'administration, présidé par Mme Nicole Pageau-Goyette, sont bien décidés à faire du parc un lieu de plaisir et de fêtes dont profiteraient avant tout les Montréalais tout comme les New-yorkais se plaisent au Central Park. Et cela durant les quatre saisons.

Il faut signaler que le parc des Îles accueille maintenant neuf millions de visiteurs annuellement à cause en grande partie du casino.



PHOTO MICHEL GRAVEL/La Presse

Les victimes de l'inondation ont commencé le ménage de leurs maisons.

Les citoyens se portent au secours des sinistrés de Châteauguay

MARTHA GAGNON

Les citoyens de Châteauguay et des environs ont formé hier une chaîne de solidarité pour ramasser des vêtements, de la nourriture, des articles ménagers et de l'argent afin d'aider les familles les plus touchées par les inondations.

« Il faut se retrousser les manches pour aider le voisin », dit le curé René Genest, de la paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption où plusieurs sinistrés ont besoin de soutien. Il s'est joint au Comité de solidarité qui regroupe la Chambre de commerce, la Société Saint-Vincent-de-Paul et des représentants de la municipalité.

Une trentaine de familles ne peuvent actuellement réintégrer leurs demeures et doivent se trouver un abri temporaire. Selon M. Bernard Provost, président de la Chambre de commerce, « on a déjà dressé une liste d'une quarantaine de logements disponibles dans différents immeubles. Les propriétaires sont prêts à accommoder les sinistrés selon des modalités qui seront analysées cas par cas. »

Certains, comme M. Ronald Leduc, père de trois jeunes enfants, ont été hébergés par les grands-parents. « On est chanceux car leur maison est assez

grande pour accueillir toute la famille, dit-il. Ma femme a pleuré en apprenant qu'on ne pouvait pas encore retourner chez nous parce qu'il y a trop de dommages. »

Soudeur, il a demandé une semaine de congé à son employeur. Il n'a pas encore fait l'évaluation des dommages. « Je venais d'entreprendre des travaux de rénovation. C'est notre première maison et nous y tenons beaucoup. »

Il n'est pas question de déménager même après ce qui s'est passé. « Cela ne s'était pas produit depuis 25 ans ! Espérons que la rivière restera calme un autre 25 ans », explique M. Leduc qui demeure rue Duranceau.

En face, Mme Darlina Harris et ses quatre enfants étaient occupés à faire le nettoyage de leur maison. « On ne peut pas dormir ici. En attendant que les lieux soient habitables, nous sommes hébergés à l'hôtel Rustick. Ils sont très gentils avec nous. » Elle précise que la famille vit plus que modestement. « Heureusement qu'on a de l'aide parce qu'on ne pourrait pas traverser seuls cette épreuve. »

Le Comité de solidarité s'est fixé trois objectifs : mettre sur pied des équipes de bénévoles pour fournir des services de net-

toyage et de transport, créer un fonds spécial pour soutenir les plus démunis et ramasser des meubles (lits, tables, sofas, etc.), des articles de cuisine et de la nourriture non périssable.

Les personnes qui veulent faire des dons peuvent communiquer au 698-0027 (entre 8 h et 16 h). Les chèques doivent être au nom de Solidarité Sinistrés Châteauguay et être adressés à la chambre de commerce, 265, boulevard d'Anjou, bureau 301, à Châteauguay, J6J 5J9.

Selon le curé Genest, « il y a des cas pathétiques. Des familles ont perdu le peu qu'elles avaient ». Le Comité a déjà recueilli 15 000 \$.

Par ailleurs, un chenail a été ouvert sur le lac Saint-Louis et les manoeuvres se poursuivaient en fin de journée hier pour briser l'embâcle sur la rivière Châteauguay à l'aide de deux brase-glaces et de la grenouille. D'après les experts, les risques de nouvelles inondations sont peu probables.

« Après ce qu'on a vu, il n'y a plus grand chose qui pourrait nous surprendre », dit avec philosophie M. Normand Bernier qui doit lui aussi attendre pour réintégrer sa maison.

Les tests effectués sur le ré-

seau d'aqueduc démontrent toutefois qu'il n'est pas nécessaire de faire bouillir l'eau. On recommande seulement de faire couler le robinet durant quelques minutes.

De plus, une réunion d'information sur le programme d'assistance financière, organisée par le ministère de la Sécurité publique, aura lieu ce soir, à compter de 19 h 30, à l'école Marguerite-Bourgeois.

Plaintes à Chambly
Par ailleurs, des résidents de Chambly ont eux aussi connu des dégâts d'eau, vendredi soir dernier. Selon le directeur des travaux publics, Gilles Bujold, la municipalité n'est nullement responsable. « C'est une catastrophe imprévisible. Les égouts pluviaux ont débordé en raison de la neige qui a fondu très vite et de la quantité impressionnante d'eau qui s'est accumulée. On n'avait pas vu ça depuis plus de 20 ans. »

Plusieurs citoyens comme Mme Mireille Fichtner, de la rue Colborne, n'ont pas d'assurances qui couvrent ce genre de dommages. Plus prévenant, le directeur des travaux publics, qui a lui aussi connu des dégâts, affirme qu'il a une clause d'indemnisation en cas de refoulement des égouts.

Baisse de tarifs sur les lignes de Rigaud et de Deux-Montagnes

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Les usagers des trains de banlieue des lignes Deux-Montagnes et Rigaud bénéficieront, à compter du 1^{er} février, de baisses de tarifs lors de l'achat des cartes mensuelles ou d'un ticket quotidien.

Pour pouvoir utiliser le train et le métro, un usager de Deux-Montagnes va payer 102,50 \$ mensuellement, 85 \$ s'il n'utilise que le train.

Avant l'arrivée de l'Agence métropolitaine de transport, le prix de la carte, pour le train seulement, était de 134 \$.

Pour celui qui prendra le train à Rigaud pour se rendre à Montréal, une carte mensuelle intégrée coûtera 112 \$, mais 94,50 \$ pour le train, au lieu de 160 \$, comme auparavant.

Les résidents des autres municipalités utilisant ces trains au-

ront aussi droit à des réductions à l'achat d'un simple ticket quotidien ou d'une carte mensuelle.

Le ministre des Transports a confié à la nouvelle Agence métropolitaine de transport le soin de gérer ces deux trains de banlieue. Cette décision a conduit à l'émission pour les résidents de Deux-Montagnes et de Rigaud d'une carte intégrée qui donne accès aux services offerts par la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal.

Cette agence chapeaute les services intégrés des sociétés de transport de Laval (STL), de la Rive-Sud de Montréal (STRSM) et de la CUM (STCUM).

Le coût de la carte mensuelle régionale pour un usager demeurant dans le territoire de l'une ou l'autre de ces trois sociétés demeurera à 73 \$. Elle donne accès au métro et aux différents autobus.

Le docteur Chaoulli candidat dans La Prairie

YANN PINEAU

Le docteur Jacques Chaoulli, ce médecin qui se bat depuis plus d'un an pour la reconnaissance des consultations à domicile, se présente comme candidat indépendant à l'élection partielle du 19 février, dans le comté de La Prairie, sur la Rive-Sud de Montréal.

Il fera face à Monique Simard, la vice-présidente du Parti québécois, Bertrand Légaré, du Parti libéral, et Jean Dion, de l'Action démocratique.

« Les citoyens ordinaires en ont assez des mensonges et de l'arrogance de la classe politique actuelle », disait hier le docteur Chaoulli en expliquant qu'il a décidé de se présenter parce qu'il est frustré de son rôle d'observateur impuissant.

Le médecin estime qu'il peut proposer des solutions qui ne sont pas mises sur la table par les partis politiques traditionnels « parce qu'ils ont peur de heurter des intérêts particuliers, dont les leurs ».

Le docteur Chaoulli a même fondé un parti, le Parti pour une vraie démocratie au Québec (PVDQ), et veut attirer les citoyens qui veulent des changements profonds dans le fonctionnement du gouverne-

ment du Québec.

« Nous sommes arrivés à la limite de notre système démocratique, pense le médecin. Les élus se comportent comme des monarches. Ils savent qu'avec le bipartisme, ils reviendront au pouvoir quelques années après l'avoir perdu. »

Afin de faire venir en politique « des gens sérieux », le docteur Chaoulli propose d'évaluer la performance des élus qui disposent de pouvoirs exécutifs à l'aune de leurs engagements électoraux.

« Il y aurait destitution et de nouvelles élections si les engagements ne sont pas respectés aux trois quarts du mandat, par exemple », explique-t-il.

S'il est élu, le docteur Chaoulli propose entre autres : d'abolir la nomination des juges par les politiques et de créer une Ecole de la magistrature ; de transformer le régime de retraite des députés et de l'aligner sur celui des fonctionnaires ; de protéger les fonctionnaires qui veulent dénoncer des scandales financiers ; de couper des postes dans l'administration publique pour assurer plus de postes dans les services directs à la population ; d'organiser des états généraux sur le système de santé.

Avec 66% plus de neige, le panorama risque d'être blanc. Très blanc.



Mont-Sainte-Anne
Chacun y trouve son sommet

Pensez-y: 66% plus de neige grâce à l'augmentation de notre capacité d'enneigement artificiel et un « Snow Park » qui double sa superficie. À seulement 30 minutes de la ville de Québec, avec ses 625 mètres de dénivellation, ses 51 pistes de ski alpin et de surf des neiges, ses 215 km de sentiers de ski de fond, ses bars et ses restaurants au pied des pistes, le Mont-Sainte-Anne est le lieu de rendez-vous de tous les skieurs. À votre place, je réserverais tout de suite!



RÉSERVOTEL
1-800-463-1568
CENTRALE OFFICIELLE DE RÉSERVATION
(poste 405)



Un prix très... confortable!

À partir de **133,50\$** par personne*
Forfait 1 nuit/1 jour comprenant:
• Chambre pour une nuit
• 1 journée de ski (pour 2 pers)
• 1 petit déjeuner (pour 2 pers)
• 1 dîner (pour 2 pers)
• 1 cocktail (pour 2 pers)
• 1 activité récréative (pour 2 pers)

CHATEAU MONT SAINTE-ANNE



VAL DES NEIGES

Pour un hiver chaleureux avec sa piscine intérieure, son sauna, son bain tourbillon, sa salle d'exercices et son service de navette entre l'hôtel et les remontées...

Forfait SKI PASSION

Incluant: 2 nuits, 4 copieux repas et 1 billet de ski alpin (1 jour)
à partir de **169\$** p.p. occ. double
Jusqu'au 15/02/96

Forfait SKI DE FOND
Incluant: 2 nuits, 4 copieux repas et 1 billet de ski de fond (1 jour)
à partir de **146\$** p.p. occ. double
Jusqu'au 15/02/96

1-800-463-5250

Spacieux condos pouvant accueillir jusqu'à 10 personnes. Skiez jusqu'à la porte de votre condo. N'oubliez pas notre spécial SKIEZ POUR 30 \$ PAR JOUR*

La semaine du 25 février ainsi que tous les week-ends de mars '96. Applicable sur présentation de ce coupon sur un minimum de 2 jours de ski et payable au moment de la réservation. Informez-vous également sur nos forfaits ski gratuit.
* Tarif ski à l'intérieur du forfait avec hébergement.

CHALETS
1-800-463-4395

GAGNER
Vous pourriez gagner, pour la St-Valentin, l'un des quatre séjours de ski au Mont-Sainte-Anne pour deux personnes incluant l'hébergement, 2 nuitées (les 16 et 17 février 1996), les billets de ski pour deux jours, une leçon de ski ou de surf semi-privée, 2 petits-déjeuners, un souper ainsi que la location d'équipements si nécessaire.
Remplissez et retournez le coupon à CKOI FM.

C'EST ÇA LA VIE DE FAMILLE!
À partir de **95\$** par nuit, 2 adultes, 2 enfants.
• Condo entièrement équipé
• Piscine intérieure
• Restaurant et épicerie (sur place)
• Service de navette
• Patinoire extérieure
1-800-463-1870 Ext: 80

Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____
Code postal: _____
Téléphone: _____
Les règlements du concours sont disponibles à CKOI FM. La valeur totale des prix offerts est de 2 450 \$. Les fax similaires faits à la main sont acceptés.





PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse

Comme ailleurs, l'attente est longue à la salle d'urgence de l'hôpital Charles-LeMoine, ce que tous ne supportent pas avec autant de patience.

«J'en ai assez d'attendre»

Une nuit à l'urgence de l'hôpital Charles-LeMoine



Une dame, qui souffre d'angine de poitrine, arrive en ambulance, vers 23 h.

MARTHA GAGNON

■ Une dame tourne en rond dans la salle d'attente de l'urgence. Au bout d'un moment, visiblement exaspérée, elle se dirige vers l'agent de sécurité. « Je veux porter plainte; j'en ai assez d'attendre », déclare-t-elle.

Il est 3 h 30 samedi. Des patients somnolent sur des chaises. Quatre jeunes de 18-19 ans mangent des chips et bavardent joyeusement comme s'ils étaient à l'arène. L'un d'eux a une MTS, les autres l'accompagnent. Il y a encore plus d'une quinzaine de personnes qui attendent de voir le « seul » médecin de garde. Les 32 civières sont toutes occupées.

Une employée vient de poser une affiche sur le mur où on peut lire : « Cinq heures d'attente ». Dans la salle, des patients murmurent quelques blasphèmes, tandis que d'autres acceptent leur sort en silence.

De l'autre côté du mur, quatre malades sont placés sous moniteur cardiaque. Des préposés essaient de calmer un jeune homme en psychose aiguë qui hurle à l'infirmière : « Maudite putain ! » Des policiers arrivent avec un itinérant encore ivre, qui dégage une odeur tellement forte que certains se pincent le nez. L'homme s'est frappé la tête dans sa cellule.

Trois patients cardiaques quittent la salle de choc pour les soins intensifs. Un accidenté de la route, encore saoul, fait des blagues aux infirmières et refuse de passer le test d'alcoolémie.

À un certain moment, on se croirait dans un hôpital pédiatrique tellement il y a d'enfants. Des problèmes variés : asthme, infections urinaires, vomissements, saignements de nez et convulsions.

Une mère montre à sa voisine l'inscription « Salle de triage » sur la porte du bureau de l'infirmier. « Que c'est laid comme expression ! On n'est pas des quartiers de boeuf. Ils pourraient trouver quelque chose de plus humain. »

Plusieurs patients critiquent les CLSC qui ne sont « jamais ouverts au bon moment », qui sont « mal équipés ». Un homme affirme : « Ils sont bons pour écouter, pas pour soigner. »

Un point blanc
Pendant ce temps, Linda Cloutier, assistante infirmière-chef, s'entretient avec la dame qui veut porter plainte. Après 15 ans de travail à l'urgence, elle a l'habitude de ce genre d'incident. « Le plus étonnant, c'est que les patients engueulent rarement le médecin. C'est le personnel qui reçoit les bêtises, précise-t-elle. Il faut avoir une bonne carapace. »

Comme dans le ring, l'infirmière a appris à encaisser les coups, sans être trop ébranlée. « J'aime l'atmosphère de l'urgence. Si je changeais de travail, j'irais dans un département où il y a de l'action comme les soins intensifs. »

Dans un coin, à l'écart des curieux, Mme Cloutier tente d'expliquer à la dame qu'il n'y a



qu'un seul médecin, qu'il a une pile de 19 dossiers et que des cas plus urgents doivent être traités avant le sien.

La dame s'inquiète de la présence d'un petit point blanc dans sa gorge et craint que ce ne soit un cancer.

Caprice ou angoisse ?

Ce petit point blanc est devenu une obsession. Elle est venue à l'urgence en pleine nuit comme s'il s'agissait d'une question de vie ou de mort. Et elle ne partira pas tant qu'elle ne sera pas rassurée.

C'est ce que fera le docteur Benoit Dubuc qui explique : « L'anxiété de l'un n'est pas celle de l'autre. Le stress, c'est parfois la perception d'une situation qu'on n'arrive plus à contrôler. On n'a pas le droit de renvoyer un patient même si cela semble bénin. C'est sûr qu'il y a plusieurs cas de bureau qui se retrouvent à l'urgence. Le médecin fait parfois autant de relations publiques que de consultations médicales. »

Il examine la dame, calme ses appréhensions et lui conseille de cesser de fumer.

Le docteur Dubuc croque à répétition des bonbons qu'il pige dans un bocal, comme si cela lui permettait de mieux évacuer la tension. Il ne fait pas de bureau privé, seulement de l'urgence.

« Et je le fais par choix, assure-t-il. Il y a toujours de quoi de neuf à apprendre. Ce n'est peut-être pas l'urgence la plus high tech — le plafond coule et le mobilier laisse à désirer — mais le personnel est compétent. »

Des propos rassurants dont on ne peut vérifier la justesse en une seule nuit.

Il est 4 h 30. Le docteur Dubuc éponge les gouttes de sang de la plaie sur le crâne du vagabond qui s'est endormi pendant qu'on lui fait des points de suture.

« Docteur, vous avez la main douce, lance une infirmière sur un ton taquin. Non seulement vous arrivez à calmer les pleurs des bébés mais à endormir les plus vieux. »

Le personnel infirmier divise les médecins de l'urgence en deux catégories : ceux qui sont rapides et ceux qui ne sont pas assez rapides. « Il y en a qui feraient mieux de travailler dans une clinique privée, confie une infirmière. Ici, on n'a pas le temps de discuter longuement avec les patients. Il faut que ça roule. »

Les cas sont évalués selon des codes 1, 2, 3 et 4.

C'est l'infirmier Luc Lamarche qui est responsable de l'évaluation cette nuit. Une lourde tâche.

« Même à l'urgence, il y a des urgences plus urgentes, explique-t-il. La dame qui a porté plainte était un code 4. » En plus des

critères de sélection, il y a le flair et l'expérience.

Quand l'exaspération devient trop grande, il y a des patients qui lèvent le ton et tentent de prendre la place d'un autre. « Mais les plus rusés, dit-il, ce sont les gens sur le B.S. qui arrivent en ambulance, alors qu'ils sont capables de se déplacer. Et croyez-moi, il y en a plusieurs qui abusent du système. » Un discours qu'on entend d'un hôpital à l'autre.

Après trois heures d'attente, une dame a claqué la porte en disant : « Je vais faire comme les autres. Une fois à la maison, je « call » l'ambulance. Ils vont bien être obligés de me prendre. »

La préposée aux admissions raconte que le plus malade n'est pas toujours celui qui arrive en ambulance. Deux jours plus tôt, un homme est arrivé sur ses deux jambes en hurlant que le système de santé était pourri. Il voulait passer avant les autres. « Pour le calmer, j'ai ouvert rapidement son dossier. Quelques instants plus tard, j'apprenais qu'il avait fait un infarctus. Les apparences sont parfois trompeuses. »

Le degré de tolérance varie d'un patient à l'autre, comme la douleur. M. Richard Latour, lui, ne se plaint pas. Victime d'un accident de travail, une fracture à la cheville, il a attendu de 23 h à 4 h avant de voir le médecin. « J'ai compris qu'il y avait des cas plus importants que le mien », affirme-t-il.

Insatisfaite, une mère, dont le fils a subi une fracture en jouant au hockey, quitte l'urgence en colère parce qu'on ne fait pas de plâtre la nuit.

Un jeune couple, M. Denis Poitras et sa femme, ont attendu avec leur bébé d'un an, de 21 h à 2 h. « Ce n'est pas la faute du personnel, dit-il. La petite refusait de faire pipi. Il a fallu la provoquer pour analyser ses urines. »

Un code à 6 h 15
Le médecin doit prendre des décisions rapidement. « Si tu doutes trop devant un problème, ce n'est pas correct, mais si tu ne doutes plus, c'est encore plus inquiétant », explique Dr Dubuc.

La nuit, le personnel de l'urgence doit aussi répondre aux appels de détresse qui peuvent survenir partout dans l'hôpital. À 6 h 15, par exemple, le docteur Dubuc délaisse l'urgence pour pratiquer l'intubation d'un patient qui a peine à respirer à l'unité des soins intensifs.

Parmi le personnel, il y en a qui souhaiteraient la présence de deux médecins la nuit. « Il y a toujours un cardiologue qui dort à l'hôpital et le personnel est bien formé pour agir en attendant le médecin, précise Michèle Lemay, coordonnatrice des soins infirmiers. Nous sommes un jeune hôpital universitaire et notre réseau de résidents n'est pas encore complet. »

L'infirmier Luc Lamarche examine la cheville fracturée de Richard Latour.



Première visite à l'urgence de Jérôme, deux mois et demi, qui fait une bronchite.



DEMAIN
SAINT-LUC

Le projet Ménard sur les services de base ne plaît pas aux policiers

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Dans le but de respecter la capacité de payer des contribuables des municipalités, l'Association des directeurs de police et pompiers du Québec (ADPPO) recommande au ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, de revoir une partie de son projet de règlement sur les services de base.

Dans un article de son projet modifiant la Loi de police, le ministre propose que les villes de 50 000 habitants et plus, qui sont au nombre de 17, s'occupent des crimes majeurs commis sur leur territoire.

Or, selon le président de l'ADPPO, Jean-Pierre Gariépy, il est préférable que ce soit plutôt les entités ayant une population de 100 000 et plus, c'est-à-dire l'île de Montréal, Laval, Québec, Longueuil et la région de Gatineau.

De plus, le regroupement des directeurs de police aimerait qu'éventuellement tous les crimes reliés au monde interlope (guerre des motards, stupéfiants, etc.), à l'exception de ceux commis sur le territoire de la CUM, soient confiés à la Sûreté du Québec.

Ces chefs soutiennent que les contribuables n'ont pas à payer les coûts des enquêtes pour des crimes qui ne relèvent pas de leur municipalité. Il faut aussi tenir compte que la SQ possède une expertise que les services de police moyens n'ont pas.

Opposition des policiers provinciaux

Par ailleurs, le président de l'Association des policiers provinciaux, Jocelyn Turcotte, s'en prend au ministre Ménard qu'il accuse de n'avoir retenu aucune



Jean-Pierre Gariépy



Le ministre Serge Ménard

des recommandations de son syndicat « pourtant très constructives », relativement au projet de règlement des services de base.

Il qualifie même ce règlement, déjà publié dans la Ga-

zette officielle, « d'injuste, déraisonnable et à la limite de la légalité, sinon ultra vires ».

Pour M. Turcotte, le seul corps de police « approprié » est la Sûreté du Québec. Il dit craindre que le Service de police de la CUM, avec ce règlement, ne devienne le corps de police « approprié » à cause de certains nouveaux pouvoirs qu'il obtiendra.

En d'autres mots, ce syndicaliste aimerait que le SPCUM se voit enlever certains services spécialisés pour que ceux-ci soient confiés à la SQ.

Il soutient que les gens de l'île de Montréal devront payer pour des services dont ils n'ont pas réellement besoin.

« La Sûreté du Québec, écrit M. Turcotte dans une lettre envoyée au ministre, de par sa mission légale, doit de toute manière être en mesure d'offrir tous les services policiers nécessaires à la grandeur du territoire du Québec.

« L'obligation qu'imposerait l'adoption du projet de règlement sur les services policiers de base aux municipalités du Québec, et en particulier à la CUM, de s'offrir les différents services prévus à l'article deux (municipalité de 5000 habitants et plus) du projet, ne ferait que doubler les services de la Sûreté du Québec à grands frais pour les contribuables. »

M. Turcotte a fait parvenir une copie de sa lettre, datée du 10 janvier 1996, à une centaine de personnes, notamment les présidents de deux unions des municipalités du Québec (Gilles Vaillancourt et Jacinthe B. Simard), au président de la Fédération des policiers municipaux du Québec, Michel Martin, et à tous les maires des municipalités desservies par un corps policier.

Un ex-motard raconte les aveux de Leblanc sur Chantal Brochu

YVES BOISVERT

Un ancien membre du groupe de motards Rock Machine qui a partagé la cellule de Robert Leblanc à Sherbrooke a dit hier au jury que ce dernier lui a avoué avoir violé et tué Chantal Brochu.

Leblanc, 38 ans, subit depuis lundi son procès pour le meurtre de cette étudiante de 23 ans, assassinée derrière l'église Saint-Germain, à Outremont, le 19 septembre 1992.

Benoit Williston, 34 ans, a passé une bonne partie des années 1980 en prison pour des vols, des recels, des évasions et des voies de fait. En 1994, a-t-il dit au jury hier, il a appris que des gens de sa bande avaient « mis un contrat » sur sa tête.

À l'invitation d'un ex-complice, il a décidé de se mettre à table. Sous la protection policière, il a avoué avoir commis 30 incendies criminels pour le compte de la mafia italienne et du milieu criminel montréalais. Il a aussi tué un trafiquant de drogue qui devait 100 000 \$ aux Rock Machine. Lui et son complice ont injecté assez de drogue à leur victime pour qu'elle meure d'une overdose.

Cet homme qui a retourné sa veste est maintenant en « protection ». Leblanc, arrêté pour des agressions sexuelles à Sherbrooke en novembre 1994, l'était aussi. Ils ont partagé une cellule.

Les policiers de la CUM, au mois de décembre 1994, sont venus interroger Leblanc au sujet de crimes sexuels commis à Montréal.

« Il pensait qu'ils venaient pour Chantal Brochu. Il avait peur », a dit Williston.

Leblanc semblait prendre plaisir à raconter ses violents et le



Chantal Brochu

meurtre de Chantal Brochu à son codétenu. « Plus il m'en parlait, plus ça me répugnait. Il devenait tout agité, tout content. »

Leblanc lui a confié s'être rendu à Montréal en autobus à plusieurs reprises. Il se promenait toute la journée, et la nuit venue, parfois, il « spottait » une femme et la violait à la pointe du couteau.

Dans le cas de Chantal Brochu, Leblanc a dit à Williston s'être rendu près de l'université, dans un bar pour étudiants. Il a repéré sa victime, l'a suivie dans la rue, s'est assuré d'être seul, l'a entraînée derrière l'église, l'a battue, violée et tuée. Il avait entre autres utilisé un vibreur pour l'agression. Il se souvenait avoir laissé sur place les bijoux, la montre et le bracelet de la jeune femme. Leblanc est retourné sur le pouce à Sherbrooke après le meurtre.

Dégoûté, Williston a contacté la police. Il a demandé à enregistrer des aveux de Leblanc. Les 19 et 20 novembre 1994, dans la cellule, il a fait parler Leblanc. Les conversations, entendues hier par le jury, ne sont pas précises. « Connais-tu Chantal Brochu, Bob ? » demande Williston.

— Oui, répond Leblanc.
— Tu l'as violée, Bob ?
— Oui.
— À quelle place ?
— À Montréal.

Les aveux enregistrés ne sont guère plus éloquentes. Leblanc raconte sa vie à son codétenu. Il a été placé dans une crèche, agressé par des religieuses, puis placé dans des familles. Il a marié une femme qui était enceinte et qui l'a trompé. Ils ont divorcé.

Quelques jours après l'enregistrement de ces conversations, Leblanc a été arrêté par les policiers de la CUM.

Un autre témoin, Danielle Forte, une étudiante de l'U de M, est passée à bicyclette devant l'église au moment où Chantal Brochu se faisait agresser. Elle a vu sur les lieux du crime une jeune femme avec un homme, cette nuit-là. Elle les a observés pendant une vingtaine de secondes. Elle donne cependant une description de l'homme qui ne correspond pas à Leblanc : un homme de six pieds, beau, avec une grande bouche. Leblanc est petit et pas spécialement beau.

La jeune femme croyait que le couple s'amusait. Ils semblaient rire. A un certain moment, en roulant, elle a entendu des cris, mais ne s'est pas arrêtée. Un groupe de garçons qui se dirigeaient vers cet endroit interviendrait s'il y avait un problème, pensait-elle.

Ça n'a pas été le cas. Le procès se poursuit ce matin au palais de justice de Montréal.

En bref

VOL D'UN SEMI-REMORQUE

Un camion semi-remorque transportant des pièces électroniques a été volé hier, vers 17 h 15, dans l'entrée des locaux de la firme Toshiba, à Dorval. Selon la police, de « deux à quatre » suspects, dont au moins un était armé, ont fait irruption sur les lieux en voiture. Le conducteur du poids lourd aurait alors été ligoté et transporté dans son véhicule, à bord duquel quelques-uns des agresseurs se sont enfuis. Leur victime, un homme âgé d'une cinquantaine d'années qui n'a pas été blessé, a finalement

été relâché près du boulevard Industriel, à Sainte-Anne-de-Bellevue.

INVESTIR SUR LES ROUTES

Le CAA-Québec lance un message très clair au gouvernement québécois : que l'on décide une fois pour toutes d'investir sur les routes tout l'argent prélevé en taxes auprès des automobilistes. Ceux-ci versent globalement 3,2 milliards de dollars par année en droits et taxes, dont la taxe supplémentaire sur l'essence dans la région montréalaise, mais seulement le tiers est réinvesti dans le réseau routier.

Forfait Vieux-Québec

A partir de **89\$*** par chambre par nuit

- 1 nuit à l'hôtel pour 2 personnes
- Petits déjeuners américains
- Frais de service

Forfait Gastronomique **135\$***

Incluant le forfait Vieux-Québec plus le dîner du soir/table d'hôte à La Table du Manoir pour 2 personnes

La vie à Québec

HÔTEL

Manoir Victoria

44, Côte du Palais
Vieux-Québec (Québec) G1R 4H8
Tel.: (418) 692-1030 Telex.: 692-3822

1 800 463-6283

Renseignez-vous sur nos autres forfaits.

IMPORT
DESIGN
IMPORT
DESIGN

ACTUEL 5

SOLDES 20% À 50% DE RABAIS

ACTUEL 5 MONTRÉAL secteur SARAGUAY TÉL.: (514) 335-0705

Solde de manteaux pour femmes

JUSQU'À

50%

DE RABAIS

Économisez 266\$ - Manteaux en microfibre doublés de fourrure Ord. 525	259\$
Économisez 201\$ - Manteaux 3/4 amples en laine et cachemire Boutons en vison, Ord. 500	299\$
Économisez 361\$ - Manteaux 3/4 "Striva" garnis de fourrure Capuchon amovible, Ord. 710	349\$
Économisez jusqu'à 256\$ - Manteaux "Finlha" et "Grand Froid" En microfibre, Ord. 399-525	199\$-269\$

960, Ste-Catherine O. • La Place Vertu • Le Carrefour Laval • Fairview Pointe-Claire • Entrepôt 2056 Bleury •

• Mail Champlain Brossard • Les Galeries d'Anjou • Centre Rockland • No. 11, rue York, Ottawa

La Petite Vite

Certains voudraient que Radio-Canada renonce à ses revenus publicitaires:

100 millions \$*

chaque année

FAISONS LE POINT :

À Radio-Canada, ces 100 millions \$ sont réinvestis totalement dans vos émissions préférées.

à suivre...

* Revenus publicitaires pour l'année 94-95 pour la télévision française Rapport annuel SRC-CBC 94-95

L'association des réalisateurs de Radio-Canada

Peerless : la Fraternité riposte aux critiques du syndicat américain

EMMANUELLE ROBIN

À la suite de la requête déposée par certains travailleurs immigrés de l'entreprise Peerless et par le Syndicat du vêtement textile et autres industries (SVTI-FTQ) devant la Cour supérieure du Québec, accusant la Fraternité de faire de la discrimination raciale, le syndicat indépendant riposte et reproche au SVTI-FTQ de mépriser la démocratie syndicale.

En effet, selon Me Irving Gaul, avocat de la Fraternité, « le SVTI-FTQ n'a pas réussi à obtenir l'appui des travailleurs de la compagnie Peerless malgré sa campagne de maraude très agressive en décembre dernier. Par dépit, il tente maintenant de discréditer la Fraternité et d'imposer sa vision aux travailleurs de la Peerless ». Il semblerait pourtant que 1600 des 1850 ouvriers de la Peerless aient choisi de renouveler leur confiance à la Fraternité.

Mariette Wylie, actuellement

en préretraite, a travaillé à la Peerless durant 50 années et a beaucoup œuvré au sein de la Fraternité. Elle accuse le SVTI-FTQ d'être une antenne locale de l'Union internationale des employés du textile, très puissante aux États-Unis. « De nombreux représentants de ce syndicat sont ici depuis le mois de décembre et l'organisation américaine a investi plusieurs millions de dollars pour tenter de s'implanter chez nous. » Selon Me Gaul, les intentions de cette organisation sont difficiles à cerner, « peut-être qu'ils veulent récupérer l'argent des cotisations syndicales, ou alors restreindre le libre-échange, sachant que les vêtements Peerless inondent le marché américain ».

En ce qui concerne les mauvais traitements dont certains employés se sont vus victimes, Mme Wylie estime que « les travailleurs sont bien traités chez Peerless. Les fêtes juives sont payées, nous avons des jours de congés supplémentaires

et les augmentations des salaires sont conséquentes. » De plus, elle reproche au SVTI d'avoir diffusé des chiffres qui ne correspondent pas à la réalité. « Pour comparer les salaires de Peerless à ceux d'autres entreprises du textile, il faut choisir des structures comparables. Il est clair que les salaires seront plus élevés dans des petites sociétés de haute couture, mais si l'on se réfère à ceux de la Golden Brand, qui emploie 789 personnes, le salaire négocié par le SVTI est de 9,24 \$ de l'heure alors qu'il est de 9,47 \$ chez Peerless. »

La Cour supérieure du Québec doit se prononcer le 7 février, afin de déterminer si la convention de la Fraternité est effectivement discriminatoire à l'égard des immigrés, mais Me Gaul précise que « les textes ont été mal interprétés et n'excluent pas les immigrés de la vie syndicale. S'il le faut, nous les modifierons afin qu'il n'y ait plus aucune confusion possible. »

Les jeunes Amérindiens n'auront pas à se déplacer pour toucher leur aide sociale

PAUL ROY

Les jeunes bénéficiaires d'aide sociale habitant une réserve amérindienne n'auront pas à se déplacer pour encaisser leur chèque de février. Ni celui de mars...

En fait, ils pourraient vraisemblablement ne jamais avoir à se déplacer, contrairement aux autres jeunes Québécois qui devront désormais aller chercher leur chèque, en personne, chaque mois, question de rencontrer leur conseiller.

À compter de février, pour les 24 ans et moins, et de mars, pour les 25 à 30 ans. Éventuellement, la mesure pourrait s'appliquer à tous les bénéficiaires, quel que soit leur âge.

Pourquoi les Amérindiens seraient-ils exemptés d'une telle mesure? Parce qu'ils ne reçoivent pas leur aide sociale de Québec, mais bien du ministère fédéral des Affaires indiennes.

« Nous appliquons les lois et règlements de la province », explique Alain Léveillé, conseiller principal en politique et relations intergouvernementales aux Affaires indiennes.

Ainsi, si Québec décide que les bénéficiaires aptes au travail verront leurs prestations diminuer, la mesure sera également appliquée à Kahnawake, Kanata et dans les autres réserves de juridiction fédérale.

« Mais nous ne sommes pas assujettis quant à la façon de livrer les services », précise M. Léveillé.

Ce qui veut dire que les Affaires indiennes peuvent tout aussi bien décider de continuer à livrer les chèques d'aide sociale dans les réserves, quoi que fasse le ministère de Mme Jeanne Blackburn. Et, selon M. Léveillé, c'est bien ce qui risque de se produire.

Aucune décision formelle n'a encore été prise, signale-t-il tou-

tefois. « Mais on ne sent pas le besoin d'aller aussi loin (que le gouvernement du Québec). »

Comme la majorité des bandes ne comptent guère plus de 200 à 300 membres, explique-t-il, « nos conseillers connaissent très bien leur clientèle ».

« Ce n'est pas comme à Montréal ou à Québec où, évidemment, un conseiller ne peut connaître tous ses clients. Dans les réserves, le contact avec les clients est beaucoup plus fort. »

Tous les Amérindiens ne relient cependant pas du gouvernement fédéral pour l'aide sociale. Ainsi, les Cris, les Inuit et les Naskapis, à quelques exceptions près, relèvent du gouvernement du Québec en vertu des accords de la Baie-James.

Les exceptions : les bandes cries de Waswanipi et de Mistassini et les Naskapis de Shefferville, qui ont choisi de rester avec le système fédéral.

Devenez un auteur à succès

Vous avez envie d'écrire? L'École de rédaction vous offre un cours par correspondance qui vous montrera comment écrire de façon professionnelle et faire publier vos textes.

Apprenez à rédiger des articles, nouvelles, romans ou scénarios qui se vendront. Votre tuteur ou tutrice privé vous aidera à écrire des textes clairs, frais et vendables. En fait si, à la fin du cours, vous n'avez pas récupéré vos frais grâce à vos ventes, NOUS VOUS REMBOURSERONS jusqu'au dernier sou!

Écrivez-nous dès aujourd'hui pour obtenir gratuitement notre brochure explicative.

Appelez le 1-800-267-1543 ou par télécopieur le 1-613-749-9551

Nom _____ L'ÉCOLE DE RÉDACTION
 Adresse _____ 38, ave. McArthur
 Ville / Prov. _____ Bureau 414
 Code postal _____ Ottawa, Ontario K1L 6R2

Le cours est déductible d'impôt et exempt de TPS

Faites réemailer votre baignoire

IMPERIAL REFINISHING
 1800 807-7901
 Rabais de 100\$ avec ce coupon
 cette offre est valide jusqu'au 27 janvier 1996

RÉSULTATS				
Panco Tirage du 96-01-23				
3	4	10	11	16
18	20	23	25	28
32	34	35	38	39
42	52	55	59	64
Prochain tirage: 96-01-24				

T.V.A. LE RÉSEAU DES TIRAGES

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

CONSULAT GÉNÉRAL ESPAGNE À MONTRÉAL

ÉLECTIONS GÉNÉRALES ET AU PARLEMENT D'ANDALOUSIE
 DATE: 03-03-1996

VOTES: — par courrier recommandé jusqu'au 02-03-1996
 — en personne au Consulat Général d'Espagne jusqu'au 25-02-1996

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES:
 Consulat Général d'Espagne
 1, sq. Westmount, suite 1456
 Montréal, Québec
 H3Z 2P9
 Téléphone: (514) 935-5235

CONSULADO GENERAL DE ESPAÑA EN MONTRÉAL
ELECCIONES GENERALES Y AL PARLAMENTO DE ANDALUCÍA
 CELEBRACIÓN: 03-03-1996

VOTACIÓN: — por correo certificado hasta el 02-03-1996
 — en el Consulado General hasta el 25-02-1996

PARA MAYOR INFORMACIÓN:
 Consulado General de España
 1, sq. Westmount, suite 1456
 Montréal, Québec
 H3Z 2P9
 Telefono: (514) 935-5235

FONDS SECTORIEL
 SANS FRAIS D'ACQUISITION

23%

Rendement annuel composé au 31 décembre 1995

Fonds de métaux précieux Ligne Verte®

Composez le 1-800-363-1167

FONDS MUTUELS LIGNE VERTE®
 POUR QUE VOS PLACEMENTS RAPPORTENT

La gamme de fonds mutuels sans frais d'acquisition Ligne Verte est offerte par Gestion de Placements TD Inc. (« GPFD »), une filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion. Les prospectus simplifiés contiennent des renseignements importants relativement à ces fonds mutuels, et nous vous invitons à les lire attentivement avant d'investir. Veuillez vous procurer un exemplaire du prospectus. Les valeurs unitaires et les rendements fluctuent. Le taux de rendement mentionné correspond au rendement total composé annuel historique au 31 décembre 1995 et tient compte des fluctuations de la valeur unitaire et du réinvestissement de toutes les distributions. En outre, les frais et honoraires entraînant une diminution des rendements ont été soustraits. Toutes les données fournies se rapportent au rendement antérieur et ne sont pas garanties du rendement futur. Ce fonds a été créé le 15 décembre 1993. Les placements dans les fonds mutuels ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par la Régie d'assurance-dépôts du Québec, et ne sont pas garantis par La Banque Toronto-Dominion. * Marques de commerce de La Banque Toronto-Dominion, GPFD est un usager inscrit.

CARRIÈRE DANS LE DOMAINE DU VOYAGE

DEPUIS 1979, UNE INSTITUTION PRIVÉE OFFRE UN PROGRAMME DE FORMATION COMPLÈTE ET RECONNUE PAR LES EMPLOYEURS DU DOMAINE.

- Vous avez fait des études collégiales ou universitaires mais les emplois sont rares dans votre secteur de spécialisation et vous recherchez un travail intéressant?
- Vous avez actuellement un travail mais vous songez à réorienter votre carrière?
- Le domaine du voyage vous intéresse mais vous n'avez pas fait d'études collégiales et vous vous demandez si il y a des emplois intéressants pour vous?

FORMATION TECHNIQUE
 Il est possible et facile, pour y accéder, d'acquiescer d'abord une formation technique sérieuse et complète qui vous permettra de connaître la terminologie du domaine, la tarification aérienne, les produits offerts aux vacanciers et voyageurs d'affaires, la géographie touristique et les caractéristiques des principales destinations. Vous devez également apprendre à utiliser un système informatisé de recherche, de réservation et d'émission des documents de voyages.

L'industrie du voyage n'est pas limitée aux agences de voyages. Il existe une foule d'entreprises qui offrent leurs services par l'entremise du réseau des agences de voyages et elles recherchent du personnel techniquement qualifié et de tout âge.

QU'EST-CE QUE LE COLLEGE APRIL-FORTIER?
 C'est un centre de formation en tourisme reconnu et recommandé par les meilleures entreprises de l'industrie du voyage.
 C'est la plus importante école privée spécialisée dans le domaine du voyage au Québec.

QUE VOUS OFFRE LE COLLEGE APRIL-FORTIER?
 Une formation intensive et complète qui s'adresse d'abord à une clientèle adulte.
 Une formation professionnelle et pertinente visant à fournir les outils nécessaires pour fonctionner adéquatement dans le domaine.



Gisèle April-Fortier

Une équipe de formateurs recrutée chez les professionnels du voyage et branchés sur les besoins de l'industrie. Un programme suffisamment diversifié pour vous permettre de faire la transition entre votre situation actuelle et un domaine qui offre une variété de postes à temps plein et à temps partiel. Un programme conçu en modules indépendants répartis en sept (7) cours sur une période de quatre mois (362 heures) avec option de jour, de soir et samedi, à temps plein ou à temps partiel. Des cours complémentaires au programme sont également offerts.

SERVICE DE PLACEMENT
 Les conseillers du Collège April-Fortier pourront vous aider à vous orienter en fonction des besoins de l'industrie et selon vos expériences, votre âge, vos études et vos objectifs. Depuis 16 ans, le Collège a permis à plus de 5 000 étudiants de s'insérer dans le domaine du voyage et plusieurs d'entre eux occupent aujourd'hui des postes-clés dans divers secteurs de l'industrie.

DÉBUT DES PROCHAINS COURS
 Les prochains cours de jour à temps plein débutent le 12 février (3 jours/sem.) et le 9 avril (4½ jours/sem.); à temps partiel le soir, le 12 février; le samedi 10 février. Nous vous offrons aussi la possibilité de suivre le programme en anglais le 30 janvier.

RENSEIGNEMENTS
 Cours d'information (durée 3 heures) offerts gratuitement aux dates suivantes:
 MERCREDIS 31 janvier et 7 février à 19 h et le JEUDI 8 février à 14 h. En anglais le mercredi 24 janvier à 19 h.
 «Places limitées» Veuillez RÉSERVER dès maintenant.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
 COLLÈGE APRIL-FORTIER
 801, rue Sherbrooke Est, suite 100 (coin St-Hubert)
 Montréal (Québec)
 Métro: Station Sherbrooke (sortie Berri Est).
 Veuillez communiquer avec nous au: 521-1600 ou 878-1414.

la Baie services à domicile

NOUS TOUJOURS PAYONS LA TPS ET LA TVQ!

NETTOYAGE DE TAPIS

12 \$ Par pièce
 Deux pièces minimum.

44 \$ 4 pièces
 Plus nous nettoyons, plus vous économisez.

69 \$ Super offre!
 Maison complète
 5 pièces, 13 marches et 1 vestibule.



NOTRE SERVICE 4 ÉTOILES : UNE GARANTIE DE SATISFACTION À COUP SÛR!

- Nos puissants appareils à la vapeur nettoient vos tapis à fond et leur rendent toute leur fraîcheur.
- Nos spécialistes apportent un soin particulier au nettoyage des taches rebelles et des endroits plus passants.
- Nous déplaçons et remettons en place la plupart des meubles pour pouvoir nettoyer tous les coins.
- Nous vous fixerons un rendez-vous qui vous convient. Nous travaillons même le samedi!

39 \$ Canapé ou 2 fauteuils
 69 \$ Canapé et causeuse

39 \$ Nettoyage professionnel de conduits de ventilation*
 Un conduit principal, plus 5,95 \$ par bouche.

Tapis synthétique
 0,79 \$ Nettoyage de tapis d'appoint
 Tapis de laine : 0,89 \$ le pied carré. Frais minimums de 50 \$. Ramassage et livraison inclus.

Du lundi au samedi de 8 h à 18 h
 Montréal... 339-5420



*Frais d'ouverture de la porte de visite non inclus. Demandez nos trousseaux de détachage StainSolution®. Renseignez-vous sur notre PROCÉDÉ DE NETTOYAGE COMBINÉ AU SHAMPOING ET À LA VAPEUR, offert à seulement 9 \$ de plus par pièce. Le traitement de protection des fibres, de même que le nettoyage des tapis traités au Stainmaster® ou des tapis berbères sont offerts moyennant des frais supplémentaires. Les salons et salles à manger combinés, ainsi que les pièces de plus de 200 pieds carrés sont considérés comme deux pièces. Le nombre minimal de pièces à nettoyer est de deux. Service de camion-usine moyennant 9 \$ additionnels par pièce. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Frais supplémentaires pour le nettoyage à sec et pour les tissus en coton italien, les canapés modulaires et les coussins de dossiers non attachés. Le service n'est pas offert dans toutes les régions. Prix garantis pour les commandes passées jusqu'au 27 janvier 1996.

SANS
 TPS
 TVQ

DU SAMEDI 20 JANVIER AU MERCREDI 31 JANVIER
 SUR TOUS LES PRODUITS EN MAGASIN
 Skis, vêtements, accessoires, bottes de marche, sacs à dos, etc...

ALTITUDE

SPORTS PLEIN AIR

MONTRÉAL 1701, ST-DENIS 845-9145
 RIVE-SUD 3879, BOUL. TASCHERAU (SAINT-HUBERT) 656-0088

Le geste meurtrier de El Tomi n'est pas lié au soufisme

Certains groupes soufis peuvent cependant dégénérer en sectes, admet un leader spirituel

FRANÇOIS BERGER

■ L'appartenance de Mahmoud El Tomi à un groupe mystique islamique ne peut expliquer le geste meurtrier du désespéré qui a assassiné, samedi à sa résidence de Longueuil, son épouse et trois de ses cinq filles.

El Tomi, accusé hier du quadruple meurtre et de tentative de meurtre contre deux de ses filles, fréquentait une confrérie pratiquant le soufisme, une forme mystique et ancienne de l'islam basée sur la méditation, la prière et les chants en groupe, ainsi que sur un enseignement spirituel se voulant pacifiste.

« Il est possible qu'un groupe soufi en particulier dégénère en secte sous l'influence d'un dirigeant rigide », a admis hier M. Farhat Jouini, qui dirige à Montréal le centre soufi Naqshbandi, le plus important du genre au Québec. « Mais le soufisme en soi n'est pas sectaire ni fondamentaliste, au contraire », se-

lon M. Jouini qui s'est dit surpris par les rapports médiatiques associant ce mouvement spiritualiste à une secte.

« Le soufisme ne prône pas la violence, et n'est pas dirigé par des gourous », a commenté le frère franciscain Rolph Fernandes, organisateur à Montréal de la « Prière pour la paix », qui réunit une fois par année les pratiquants de diverses religions. « Il y a parfois des groupes qui en considèrent d'autres comme étant des sectes », a ajouté le frère Fernandes qui a des contacts réguliers avec les soufis montréalais.

Pour M. Tim Smith, qui dirige le centre soufi Nimatullahi à l'Île-Bizard, aucune règle ne régit le soufisme. Il s'agit d'une affaire « individuelle », comme dans le bouddhisme zen ou l'hindouisme, ou encore comme chez les moines catholiques. Il admet lui aussi qu'un groupe puisse verser dans le sectarisme, comme c'est le cas chez les

chrétiens, dit-il en donnant l'exemple très connu de la secte du Temple solaire.

Mahmoud El Tomi fréquentait la *tariqa* (ou confrérie) Bourhani, d'obédience soudanaise, logée rue de l'Esplanade à Montréal. Déjà visitée il y a quelques années par le soufi Farhat Jouini, cette *tariqa* d'une vingtaine de membres lui est apparue plutôt « hermétique », mais sans plus.

La place de la femme

Selon Mme Marianne Thibodeau, une enseignante et amie de l'épouse assassinée de Mahmoud El Tomi, ce groupe, qu'elle a fréquenté pendant quatre années jusqu'en décembre dernier, prenait des allures sectaires parce qu'il s'ingérait dans la vie privée de ses membres. On y enseignait, selon elle, que la femme doit se soumettre à son mari.

Pourtant, « il n'y a rien de tel dans le soufisme », clame M.

Jouini. Dans son centre de l'avenue du Parc, les femmes ne sont pas séparées des hommes pendant les cérémonies et elles ne sont pas non plus obligées de porter le voile.

Mais « n'importe qui peut se réclamer du soufisme », ajoute M. Jouini.

Mme Thibodeau, qui avait fréquenté la famille El Tomi, croit toutefois que le groupe mystique a pu influencer négativement Mahmoud qui était devenu de plus en plus déprimé.

Cet Égyptien d'origine, qui était avocat dans son pays avant d'immigrer au Québec avec sa famille il y a quinze ans, connaissait des difficultés d'intégration, il n'avait pas d'emploi et reprochait à son épouse sa religion catholique, selon des amis et voisins de la famille à Longueuil. Il aurait également été violent avec sa femme, qui avait demandé le divorce.

Tous ces facteurs peuvent être déterminants pour expliquer

son geste, plutôt que son appartenance au soufisme, selon M. Jouini.

Selon le ministère québécois de l'Immigration et des Communautés culturelles, qui a publié l'an dernier une étude descriptive sur les principaux groupes religieux, il y avait au Québec en 1991 quelque 45 000 musulmans, surtout à Montréal. Un chiffre qui peut avoir maintenant grimpé à 70 000 ou 80 000, selon certaines estimations.

Le nombre de soufis (six millions en Égypte seulement, soit 16 % de la population) est indéterminé au Québec. Les estimations de diverses sources vont de quelques centaines à plusieurs milliers.

Au ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles on note qu'il existe au moins deux centres soufis à Montréal et probablement quelques autres centres non officiels dans des maisons privées.

Libéré, Ferreira récidiverait

C'est l'avis exprimé par deux psychiatres

YVES BOISVERT

■ Même s'ils divergent complètement sur le diagnostic, les deux psychiatres qui ont examiné Agostino Ferreira le considèrent dangereux et disent que les risques de récidive sont fort élevés.

Ferreira, 32 ans, a été déclaré coupable de sept agressions sexuelles et d'une tentative de meurtre dans deux procès, l'autome dernier, et la Couronne demande qu'il soit déclaré « délinquant dangereux ». Il a en outre admis deux meurtres.

Si Ferreira est déclaré délinquant dangereux, sa peine sera « indéterminée » et il n'aura pas droit à une libération conditionnelle. Son cas serait revu après trois ans de détention, puis aux deux ans.

Le juge Pierre Pinard, de la Cour supérieure, doit maintenant décider si le caractère violent des crimes commis par Ferreira, leur répétition et sa personnalité font de lui quelqu'un d'exceptionnellement dangereux incapable de résister à ses pulsions.

Hier, la psychiatre Dominique Bourget, d'Ottawa, a dit que Ferreira souffre de schizophrénie. Si elle avait eu à se prononcer sur sa responsabilité criminelle, pendant le procès, elle aurait même dit que Ferreira n'avait pas la capacité d'apprécier la portée de ses actes, son contact avec la réalité étant selon elle « très superficiel ».

« Il a une dangerosité psychotique très élevée », a-t-elle opiné. Ferreira a une longue histoire de troubles mentaux, dit-elle. Elle note même des signes d'autisme à l'enfance, dans ses difficultés d'adaptation.

« Depuis environ dix ans, il est en proie à un délire religieux. Il croit que Dieu lui parle dans ses rêves. Sa pensée est désorganisée. Son jugement est affecté. Son discours est vague, illogique et métaphorique. Il se présente tantôt comme Dieu, tantôt comme le diable. Il n'est capable d'aucune autocritique. Il vit des hallucinations. »

« S'il n'est pas traité, les risques de récidive sont extrêmement élevés. Il est d'ailleurs à prévoir qu'il refuserait le traitement, car il ne s'estime pas du tout malade. Il m'a dit que l'issue pour lui n'avait aucune importance, car sa vie est finie et il croit qu'il s'agit de la dernière année pour tout le monde », a-t-elle dit.

Le docteur Bourget avait été approchée par la défense au printemps dernier, quand Ferreira avait un avocat. Elle l'a rencontré longuement au mois de mai, à Parthenais, et également lundi au palais de justice.

Un délire fictif ?

Le docteur Paul-André Laffleur, de l'Institut Philippe-Pinel, appelé par la Couronne, estime quant à lui que Ferreira fait semblant d'être délirant.

Ce psychiatre estime que le discours délirant de Ferreira n'est pas assez soutenu. Le délire a d'ailleurs diminué pendant les 30 jours qu'il a passés à Pinel du 18 septembre au 16 octobre. Peut-être cette simulation avait-elle pour but de se soustraire à la responsabilité criminelle, a dit le docteur Laffleur.

Mais pour ce psychiatre, il est clair que la vie passée de Ferreira, avant son arrestation, ne laisse pas voir de signes de schizophrénie. Il avait un emploi relativement stable comme serveur, avait des amis, a même eu une relation amoureuse pendant plusieurs mois.

Le docteur Laffleur croit plutôt à des « troubles de la personnalité » à caractère narcissique et histrionique ou théâtral. Il ajoute que Ferreira est atteint aussi d'une « paraphilie », c'est-à-dire une déviance sexuelle de type sadique. Il prend donc plaisir à la souffrance de sa victime. Il conçoit les rapports humains comme des relations prédateur-victime. Il est incapable d'accepter la critique.

Selon le psychiatre Laffleur, Ferreira est en contact avec la réalité. L'expert l'estime dangereux, tant par l'absence de reconnaissance véritable de ses torts que par le type de gestes violents qu'il a commis et son animosité envers les femmes.

Un traitement peut diminuer les risques, mais il faut pour cela que le délinquant reconnaisse sa responsabilité. Et même après un traitement, les risques sont présents.

L'audition se poursuit ce ma-



Agostino Ferreira

Expliquez comment votre REER crée des milliers d'emplois.

D'habitude, les gens n'aiment pas savoir que
quelqu'un économise deux fois plus d'impôt qu'eux.

En fait, l'explication est assez simple. Il suffit de contribuer au REER du Fonds de solidarité (FTQ) et ainsi
vous économiserez deux fois plus d'impôt, comparativement à ce que vous pourriez obtenir avec un REER conventionnel.

Après 12 ans d'activité, le Fonds a aussi fait ses preuves dans la création et le maintien de milliers d'emplois au Québec
et son actif est de plus de 1 milliard de dollars.

Lorsqu'ils auront compris à quel point c'est facile, vos amis voudront sûrement se renseigner.

1 800 567-FONDS
Appelez-nous



LE
FONDS
DE SOLIDARITÉ
DES TRAVAILLEURS
DU QUÉBEC (FTQ)

LE REER
PORTEUR D'AVENIR

RÉGION DE MONTRÉAL

Siège social
Édifice FTQ-Fonds de solidarité
8717, rue Berri
Montréal H2M 2T9
(Métro Crémazie)
(514) 383-FONDS
3 6 6 3

Centre-ville
12945, rue Sherbrooke Est
1455, rue Peel, 4^e niveau
Montréal (Métro Peel)

Est de Montréal
12945, rue Sherbrooke Est
Pointe-aux-Trembles
(Aut. 40, sortie Tricentenaire)

Kirkland
Place Kirkland
2758, boul. Saint-Charles
Kirkland

Brossard
Centre commercial Taschereau
6400, boul. Taschereau
2^e étage, Brossard

Laval
2506, boul. Daniel-Johnson
Laval
(Face au Carrefour Laval)

Nouvel
emplacement

La CUM devra verser 3000 \$ à un candidat policier refusé

GEORGES LAMON

Des critères physiques d'embauche différents d'un corps de police à l'autre font qu'un candidat peut se voir refuser un emploi à cause d'une anomalie physique qui ne l'empêche pas pour autant de remplir adéquatement son rôle et d'être embauché par un autre corps de police.

C'est le cas de l'agent Jean-Marc Hamon, au service de la police de Brossard depuis 1991, qui reprochait à la Communauté urbaine de Montréal d'avoir exercé de la discrimination à son égard. La CUM s'était appuyée sur une norme médicale qu'elle avait établie pour rejeter sa candidature à l'examen médical pré-embauche.

Le Tribunal des droits de la personne vient de lui donner raison en condamnant la CUM à

lui verser 3000 \$ à titre de dédommagement. Elle a 30 jours pour en appeler de la décision de la juge Michèle Rivest.

Le Tribunal lui ordonne aussi de cesser d'utiliser comme critère d'embauche la présence de l'anomalie en cause, sans tenir compte de l'histoire clinique des candidats. Il soutient encore que la CUM n'a pas établi qu'il n'existe pas de « mesures alternatives raisonnables capables de dépister les candidats risquant de développer une incapacité ».

En octobre 1990, Hamon avait déposé une plainte reprochant à la CUM d'avoir rejeté sa candidature parce qu'il souffrait d'une anomalie à la colonne vertébrale.

Selon la CUM, à cause de cette anomalie (glissement de la dernière vertèbre lombaire), Hamon ne possédait pas les aptitu-

des ou qualités requises pour l'emploi de policier. Dans sa défense, la CUM avait d'ailleurs plaidé que cette anomalie créait « un risque pour la sécurité du policier, de ses collègues de travail et du public ». Elle disait aussi qu'il y avait risque que Hamon développe une incapacité, ce qui aurait entraîné une augmentation importante des coûts pour la CUM.

Cette affirmation a été rejetée par deux orthopédistes qui soutenaient que Hamon n'aurait jamais de problèmes. Les spécialistes concluent d'ailleurs que les personnes atteintes de cette anomalie n'ont « pas plus de maux de dos que celles qui n'en sont pas atteintes ».

Qui plus est, Hamon, âgé de 32 ans, s'astreint régulièrement à l'entraînement physique et a même participé avec l'équipe can-

nadienne et québécoise à des compétitions de décathlon.

Agent à la Gendarmerie royale du Canada de mars 1988 à décembre 1989, en poste à Terre-Neuve, Jean-Marc Hamon avait dû quitter son poste pour des raisons familiales. À son retour, en 1990, il adresse des demandes d'emploi à une cinquantaine de corps policiers et trouve le temps de faire un certificat en droit à l'Université de Montréal. Le premier à lui répondre est le SPCUM. Toutefois, il est recalé à l'examen médical. En 1994, la Sûreté du Québec se dit prête à lui offrir un poste sur la Côte-Nord. Entre-temps, il avait été engagé par la police de Brossard où il est toujours, comme patrouilleur.

« J'ai refusé un poste à la SQ en région éloignée, a expliqué Hamon, hier au cours d'une en-

trevue téléphonique avec *La Presse*. Je suis bien à Brossard et j'envisage de faire carrière ici. C'est définitif. Je n'aurais pas pris le risque d'aller à Montréal après être allé devant la Commission des droits de la personne. Je peux imaginer l'accueil que j'aurais pu recevoir. »

Il admet qu'il aurait aimé travailler au SPCUM parce qu'il existe au sein de ce corps policier plusieurs escouades. Autrement dit, une plus grande diversité et une spécialisation des fonctions et, de ce fait, davantage de possibilités d'avancement pour un policier qui veut progresser dans sa carrière.

S'il a décidé de s'adresser à la Commission des droits de la personne, c'est qu'il se sentait victime d'une grande injustice.

« Pour moi, conclut-il, c'était une question de principe... »



PHOTO DENIS COURVILLE. *La Presse*.
Le policier Jean-Marc Hamon.

C'est au Québec que la police a coûté le plus cher en 1995

PIERRE GINGRAS

Parmi 35 villes et communautés urbaines canadiennes qui comptent plus de 100 000 habitants, c'est la population de la Communauté urbaine de Montréal qui est la plus encadrée par les forces policières.

Par contre, dans son ensemble, c'est le Québec qui, de toutes les provinces (exception faite de l'Île-du-Prince-Édouard), compte le moins d'agents par rapport à sa population, soit 495 personnes pour chaque policier. Mais c'est aussi au Québec que le coût des services municipaux et provinciaux est le plus élevé per capita, soit 171 \$, du moins au cours de l'exercice financier 1994-1995.

Selon le plus récent bulletin de Statistique Canada sur le sujet, à la fin de 1994, on comptait 410 personnes pour chaque policier de la CUM, soit 4337 agents pour 1,7 million d'habitants. Dans la grande région de Toronto, on compte 434 personnes par policier, alors que ce chiffre est de 596 à Ottawa et de 648 à Calgary.

Mais la disparité est beaucoup plus importante parmi les grandes villes du Québec. À Québec, par exemple, (271 000 habitants), il y a 619 personnes par policier; à Longueuil (134 000 habitants), 672; à Sherbrooke (100 000 habitants), 683, par rapport à 763 à Laval (331 000 habitants) et 766 à Gatineau (117 000 habitants).

55 860 policiers au Canada
En 1994, les forces policières comptaient un personnel de 74 900 employés à travers le Canada dont 55 860 agents de police, soit 523 personnes pour chaque policier. Les effectifs chutent depuis quatre ans après avoir connu un sommet historique de 56 770 agents.

De tous les corps de police au Canada, la GRC représente le plus fort contingent, soit 27 % de tous les effectifs canadiens. On sait que la Gendarmerie royale du Canada joue le rôle d'un service de police dans toutes les provinces et territoires à l'exception du Québec et de l'Ontario. En comparaison, la police de l'agglomération de Toronto compte 9,5 % de tous les effectifs, et cette proportion est de 8,2 % pour la Police provinciale de l'Ontario, de 7,9 % pour la Sûreté du Québec et de 7,7 % pour le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal.

Comme on peut s'en douter, les forces de l'ordre coûtent cher, soit 5,7 milliards pour l'exercice financier 1994-1995, 198 \$ par Canadien. L'économie étant à l'heure des compressions budgétaires, l'ensemble des sommes consacrées aux forces de l'ordre a baissé pour la première fois au pays depuis le début de la compilation des données à ce sujet, il y a dix ans. Cette baisse est d'environ cinq millions.

Si on exclut tous les services assumés à part entière par le gouvernement fédéral (les services de police provinciale de la GRC sont payés par les provinces), le coût moyen par habitant des services de police municipaux et provinciaux était de 155 \$, une baisse de 3 \$ par rapport à l'exercice financier précédent. L'Ontario se situe aux deuxième rang quant au coût per capita de ces corps de police, mais cette facture est de 91 \$ à l'Île-du-Prince-Édouard et de 104 \$ à Terre-Neuve.

Les données de Statistique Canada mettent par ailleurs en relief le fait que si on compare la population d'aujourd'hui, les agents de police étaient plus nombreux en 1972 où on comptait 540 personnes pour un agent. Par contre, la criminalité était beaucoup moins grande.

Par exemple, en 1974, on comptait 1 457 000 infractions au Code criminel pour une population de 22,8 millions, soit 32,2 infractions pour chaque policier au pays. En 1991, le nombre d'infractions avait presque doublé pour atteindre 2,9 millions (une marque historique), alors que la population globale était passée à 28,1 millions d'individus. Les infractions ont cependant baissé à chaque année par la suite pour atteindre 2,6 millions en 1994, soit 47,1 infractions par agent de police.

LIQUIDATION

DÈS AUJOURD'HUI
ET JUSQU'AU DIMANCHE
18 FÉVRIER

ACCUEILLES LA NOUVELLE ANNÉE EN BEAUTE
GRÂCE À NOS SUPERBES CHAUSSURES HABILÉES
ET TOUT-ALLER, ET À NOS BOTTES ÉLÉGANTES POUR ELLE ET LUI.

RABAIS AVANTAGEUX SUR LES BLOUSONS,
SACS À MAIN ET ACCESSOIRES EN CUIR.

**30 %-70 %
DE RABAIS**

SUR NOS PRIX DE DÉTAIL COURANTS

BALLY

CENTRE DE LIQUIDATION, PLACE MONTRÉAL TRUST
1500 AV MCGILL COLLEGE, MONTRÉAL QC H3A 3J5
(514) 499-9766

TOUTS LES MODÈLES ET COULEURS, SONT OFFERTS EN QUANTITÉ LIMITÉE. MAGASINEZ TÔT ET SOUVENT POUR BÉNÉFICIER D'UN MEILLEUR CHOIX. NOUS ACCEPTONS LES CARTES VISA, MASTERCARD ET AMERICAN EXPRESS.

**RO TIN
RO TIN
RO TIN**

De **10% à 50%** de rabais sur toute la marchandise

3 étages de meubles de rotin

de haut de gamme avec choix de couleur et de tissu

INFLUENCE

3919, boul. Taschereau, Saint-Hubert 445-8678

**NOTRE
FAMEUX
SOLDE
SEMI-ANNUEL**

RÉDUCTIONS FINALES

ÉCONOMISEZ MAINTENANT DE

60 à 70 %

SUR NOS PRIX COURANTS

(Il se peut que les prix originaux aient déjà été réduits.)

Talbots

HEURES D'OUVERTURE SPÉCIALES : Ouvert jeudi dès 8 h.

Centre commercial Rockland (514) 344-9295

**SALON
ÉPARGNE-
PLACEMENTS
1996**

*Cette année,
prenez le contrôle
de vos finances
personnelles!*



Faites vos plans et devenez le maître-d'oeuvre de votre avenir financier!

**SALON
ÉPARGNE-
PLACEMENTS**

Découvrez comment investir en 1996!

- Les meilleurs fonds mutuels
- Les obligations qui rapportent
- Comment sauver de l'impôt avec votre REER
- Les FERR et les fonds de pension
- Tout sur la Bourse, les devises, l'international.

**SALON
DE
L'IMMOBILIER**

Capitalisez sur les opportunités!

- Des unifamiliales à prix d'aubaine
- Comment gérer une propriété à revenus
- Les rénovations les plus payantes
- Le financement
- Des trucs pour vendre plus rapidement!

**SALON
CARRIÈRES ET
PROFESSIONS**

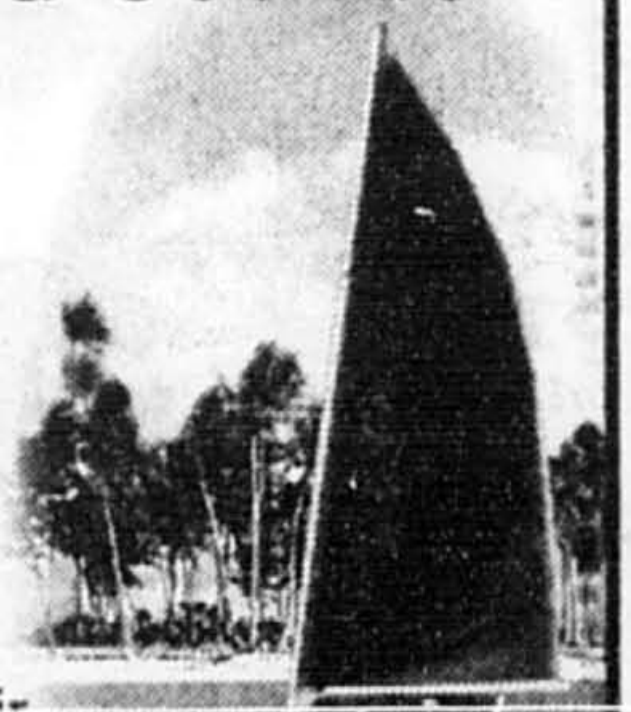
Investissez dans vos talents!

- Les formations les plus payantes
- Les industries qui montent
- Comment réorienter votre carrière
- Les emplois les plus lucratifs.

**SALON
DÉMARRAGE
D'ENTREPRISES**

Partez à votre compte!

- Comment obtenir du financement
- Les meilleurs créneaux
- Clinique sur les plans d'affaires
- Franchises et fonds de commerce
- Internet et le bureau à domicile.

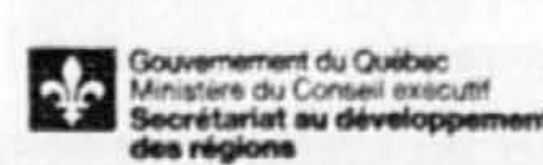


**250
CONFÉRENCES**

**150
EXPOSANTS**

MONTRÉAL - PLACE BONAVENTURE
26 au 29 janvier 1996

Vendredi au lundi : 11 h à 21 h



Nouveau produit contre l'alcoolisme

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Un nouveau médicament pour traiter la dépendance à l'alcool, le Revia, a été lancé hier sur le marché canadien par la compagnie DuPont Pharma.

Pour la première fois depuis 30 ans, le corps médical bénéficie d'un nouvel outil thérapeutique pour traiter l'alcoolisme. En bloquant certains neurotransmetteurs, ce médicament vient diminuer le plaisir associé à la consommation d'alcool.

« Ce n'est pas une pilule miracle, explique le psychologue Michel Landry. Mais quelqu'un qui veut arrêter de boire aura plus de chances de maintenir son abstinence. »

Michel Landry, directeur des services professionnels du Regroupement des centres Alternatifs, Domrémy Montréal et Préfontaine, souligne que la prise du médicament devrait être accompagnée d'un suivi psychosocial.

Disponible sur ordonnance seulement, le Revia se prend une fois par jour à raison de 50 milligrammes. Sur le marché depuis plus d'un an aux États-Unis, il a fait l'objet de deux études cliniques dans des hôpitaux universitaires.

Les essais ont duré 12 semaines. On a constaté une nette diminution du besoin de consommation d'alcool. « Nous ne savons pas encore si le traitement peut apporter un effet bénéfique pendant plus de 12 semaines », a constaté Michel Landry, qui envisage la possibilité de proposer le Revia à sa clientèle.

Le médicament a d'abord été développé pour les héroïnomanes. Finalement, les médecins ont opté pour la méthadone. « Le Revia était dangereux s'il était consommé en même temps que l'héroïne. Ce n'est pas un produit de substitution. Au contraire, il inhibe le plaisir associé à la dépendance. »

Les techniciennes médicales jugent la réorganisation du réseau des services de santé mal enclenchée

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ Pour les techniciennes du Secteur professionnel des technologies médicales, (SPTM), le virage ambulatoire et la réorganisation du réseau des services de santé sont mal enclenchés parce qu'il est seulement question de coupes et aucunement de l'amélioration des soins, de la rémunération des médecins, ni des médicaments, ni des budgets attribués aux CLSC pour qu'ils puissent répondre à leurs nouvelles fonctions.

Réunis en congrès à Montréal depuis hier, les représentants du SPTM, un syndicat de 2000 membres répartis à travers les institutions hospitalières du Québec et affilié à la CSN, vont réfléchir jusqu'à vendredi sur les im-

plications de la réforme. Leur présidente, Suzanne Clément, reconnaissait d'emblée la nécessité de réorganiser le réseau. Mais plutôt que de parler continuellement de fermetures de services, elle réclame, pour ses membres dont l'expertise n'est pas reconnue à sa juste valeur et qui sont sous-utilisés, une révision en profondeur du système hiérarchisé au profit, principalement, des médecins.

« Il faut changer cette façon de faire, a dit Suzanne Clément, et en arriver à la déréglementation des « actes délégués », et des domaines protégés des corporations professionnelles. »

« Nous voulons un décloisonnement, et la mise en place d'un véritable travail d'équipe », a-t-elle dit, invoquant la nécessité d'une volonté

politique. Pour bousculer les méthodes traditionnelles, il faut tout transformer. Selon la présidente du SPTM, médecins, radiologistes, infirmières, etc., s'accrochent désespérément à leurs « coquilles corporatistes » protectrices.

Les techniciennes sont conscientes que le débat ne fait que commencer, et qu'il touche en premier lieu le « pouvoir médical ». Elles veulent aborder le sujet du travail d'équipe, l'autonomie professionnelle, et tout ce qui a trait à la réorganisation du travail dans leur secteur comme ailleurs. Suzanne Clément regrette que cette réflexion se fasse dans un climat d'insécurité totale, créé de toutes pièces par ceux qui détiennent actuellement les pouvoirs.

« Nous voulons éviter un glissement vers la privatisation et vers une accessibilité réduite aux soins de santé, a dit Mme Clément. » Actuellement, la majeure partie des techniciennes médicales sont syndiquées avec le SPTM, mais seules les membres employés par la Croix-Rouge sont dans le secteur privé. Peu de techniciennes sont ailleurs dans le privé, et leur rémunération est au mieux égale à celle du réseau public de la santé, et souvent inférieure.

Les techniciennes médicales oeuvrent dans les laboratoires, en radiologie, en électro-physiologie, en électro-oncologie, en médecine nucléaire et en génie biomédical. Leur congrès se terminera vendredi. Elles publieront alors le résultat de leurs réflexions.

Les infirmières craignent l'émergence d'un réseau privé

PIERRE APRIL
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

■ La présidente de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ), Jennie Skene, est convaincue que la réforme de la santé est loin d'être terminée, qu'au nom des équilibres budgétaires l'État n'aura d'autres choix que de s'attaquer aux services permettant du même coup la croissance d'un réseau privé parallèle.

Mme Skene estime donc qu'il appartient à la FIIQ d'éveiller la population aux dangers de la privatisation de services offerts par l'État.

Hier, au cours d'une rencontre de presse dans le cadre du Congrès biennal de la FIIQ, Mme Skene a franchement commenté la situation. « On ne peut pas poursuivre dans la direction que l'on a prise, a-t-elle dit, sans que cela ait des conséquences durables. Pour compenser la hausse des coûts on se verra obligé de réduire les services. »

Cette tendance, selon elle, encouragera l'émergence « d'un système privé parallèle que seuls les bien nantis pourront se payer ».

« Quand on a 10 % de la population au chômage, a-t-elle dit, qu'un autre 10 % vit de l'aide sociale, en comptant

les familles, cela représente 50 % de la population qui serait mise en marge des services de santé de qualité. »

Mme Skene a par ailleurs soutenu qu'il est faux de prétendre que le manque à gagner des familles à revenus moyens ou vivant tout près du seuil de la pauvreté pourra être compensé par les assurances privées, « d'autant plus que c'est moins de 50 % de la population qui possède des assurances collectives ».

« On risque de se retrouver comme au début des années 60, a-t-elle poursuivi, où les gens choisissaient de se faire traiter ou non à cause des coûts. On retombe 40 années en arrière.

Partout où les services privés se sont développés, ceux de l'État se sont détériorés. »

Une autre conséquence du désengagement de l'État dans les services de santé sera, selon la FIIQ, l'imposition de ticket orienteur ou modérateur.

« La menace de faire payer la population pour les services qu'elle reçoit dans le réseau public plane tout également sur nos têtes, a souligné Mme Skene. »

« Dans le contexte actuel où le taux de pauvreté s'accroît, a-t-elle demandé, la population a-t-elle le moyen de se payer des services de santé privés ? »

LIQUIDATION DE FIN DE SAISON

Heaton CCM FLAK OITECH VAUGHN COOPER SHER WOOD KOHO BAUER
Christian Jofa tackla Graf DAoust AURA VIC DR LANGE
CHIMOTITAN BRIAN'S EASTON CANADIEN Ferland Lefebvre MEGA

30%
DE RABAIS SUR TOUS NOS PATINS DE HOCKEY ET DE LOISIRS
C.C.M.-BAUER-GRAF-MEGA-DAoust-LANGE-AURA

40%
DE RABAIS SUR TOUS LES COUDES, JAMBIÈRES, ÉPAULETTES, PANTALONS, GANTS
-C.C.M.-COOPER-KOHO-JOFA-FERLAND-FLAK-D&R-VAUGHN-
-VIC-EASTON-SHERWOOD-LOUISVILLE-TACKLA-

30% à 50%
DE RABAIS SUR TOUS LES BÂTONS DE HOCKEY EN BOIS, ALUMINIUM, COMPOSITE ET LES PALETTES DE REMPLACEMENTS
-TITAN-KOHO-CANADIEN-COOPER-BAUER-VIC-SHERWOOD-AURA-CHRISTIAN-CHIMO-EASTON-LOUISVILLE-HEATON-BRIAN'S-VAUGHN

50%
DE RABAIS SUR TOUS LES CHANDAILS ET BAS DE HOCKEY

50%
DE RABAIS SUR TOUS LES SACS DE HOCKEY

40%
DE RABAIS SUR LES VISIÈRES ET GRILLES (SAUF GARDIEN)
JOFA-C.C.M.-COOPER-ITECH

30%
DE RABAIS SUR TOUS LES PATINS À ROUES ALIGNÉES
-BAUER-C.C.M.-

30%
DE RABAIS SUR TOUS LES ÉQUIPEMENTS DE GARDIEN - JAMBIÈRES, ÉPAULETTES-PLASTRONS, MITAINES, MASQUES, PROTÈGE-COU, SLIP-COUILLE, PROTÈGE-CUISSE
-BRIAN'S-KOHO-HEATON-LEFEVRE-FERLAND-D&R-VAUGHN-COOPER-ITECH-IMASK-JOFA

30%
DE RABAIS SUR TOUS LES CASQUES
C.C.M.-COOPER
-JOFA-ITECH

50%
DE RABAIS SUR LES ACCESSOIRES (SAUF ACCESSOIRES POUR GARDIEN)
SOUS-VÊTEMENTS, PROTÈGE-COU, BRETTELLES, JARRETIÈRES, COURROIES DE JAMBIÈRES, SLIP-COUILLE

40%
DE RABAIS SUR L'ÉQUIPEMENT POUR LE ROLLER-HOCKEY (SAUF PATINS), BALLON-BALA, RINGUETTE, HOCKEY DE RUE

ROUSEAU

MONTRÉAL
5916, RUE PAPINEAU
COIN ROSEMONT
ET PAPINEAU
274-4429

LAVAL
382, BOUL.
DES LAURENTIDES
AU SUD DE
CONCORDE
669-2929

POINTE-AUX-TREMBLES
12510, SHERBROOKE EST
ENTRE ST-JEAN-BAPTISTE
ET TRICENTENAIRE
645-1291

RIVE-SUD
GREENFIELD PARK
262, BOUL. TASCHEREAU
PRÈS DE L'HÔPITAL
CHARLES-LEMOYNE
926-0660

ST-LAURENT
612, BOUL. STE-CROIX
FACE AU CEGEP
ST-LAURENT
747-6072

Heures d'ouverture: lundi au mercredi de 9h30 à 18h00, jeudi et vendredi de 9h30 à 21h00, samedi de 9h00 à 17h00 et dimanche de 11h00 à 17h00.
Ces prix de liquidation sont en vigueur jusqu'à dimanche le 4 février 1996. VENTE FINALE, PAS D'ÉCHANGE, PAS DE REMBOURSEMENT.

Le couperet tombe sur l'hôpital de Beauceville

Presse Canadienne
SAINT-MARIE

■ Ne dérogeant pas du plan initial, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Jean Rochon, a confirmé, hier, que la Beauce perdra un de ses deux hôpitaux.

En effet, le centre hospitalier de Beauceville deviendra un gros centre d'accueil pour personnes âgées. Selon la terminologie du ministère, cet établissement deviendra un centre hospitalier de soins de longue durée (CHSLD). L'hôpital de Saint-Georges sort grand gagnant de cette rationalisation et deviendra le seul hôpital pour la Beauce et les Etchemins.

Au cours d'une conférence de presse, le ministre a expliqué que cette décision s'inscrivait dans l'objectif du gouvernement de réduire le nombre de lits dans les hôpitaux du Québec et d'augmenter ceux pour les personnes âgées. « Dans la Beauce et les Etchemins, il y a actuellement quatre lits par 1000 habitants alors que nous voulons une norme de deux lits pour 1000 habitants », a-t-il indiqué. D'ici deux ans, les services médicaux et les équipements spécialisés de l'hôpital de Beauceville seront transférés au centre hospitalier de Saint-Georges. Un service d'urgence sera maintenu à Beauceville.

Le transfert débutera dès que les travaux de rénovation à l'hôpital de Saint-Georges, au coût de 17 millions, seront complétés.

Par ailleurs, après avoir absorbé les services spécialisés de Beauceville, le centre hospitalier de Saint-Georges s'accapatera une partie des lits de soins psychiatriques du sanatorium Bégin de Lac-Etchemin.

Le ministre reverse ainsi une décision du conseil d'administration de la région régionale prise en septembre dernier de transférer des lits de soins psychiatriques du sanatorium Bégin de Lac-Etchemin vers Beauceville. Cette décision avait soulevé un tollé dans les Etchemins.

« Je peux vous prédire qu'il y aura une non-acceptation de la population et il y aura un chaos social. Je ne veux pas dire du désordre. » C'est en ces termes chargés d'amertume que le président du conseil d'administration du centre hospitalier de Beauceville, Denis Cloutier, a fait ses premiers commentaires à la suite de la décision du ministre.

Pour lui, il est clair que le choix du ministre de transformer l'établissement en un gros centre d'accueil pour personnes âgées ne passera pas comme une lettre à la poste. D'autant plus que cette fermeture selon les uns, ou cette transformation selon les autres, se traduira pas de nombreuses pertes d'emplois d'ici deux ans.

Selon M. Cloutier, cette décision aura un impact économique dévastateur sur Beauceville et les environs. « Il y aura des conséquences économiques. Toute la population sera affectée », a-t-il avancé.

Il s'est également dit « très, très surpris » de voir le ministre de la Santé renverser une décision du conseil d'administration de la Régie régionale qui prévoyait le transfert de la psychiatrie de Lac-Etchemin à Beauceville. Le député de Beauce-Nord, Normand Poulin, a déploré cette décision du ministre Rochon. « En rejetant ce transfert, le ministre a tué le projet de fusion entre Beauceville et Saint-Georges », a-t-il déclaré.

Un sursis de deux ans pour l'hôpital général LaSalle

MARC THIBODEAU

La direction de l'hôpital général LaSalle dispose désormais d'un « sursis » de près de deux ans afin de venir à bout de son déficit anticipé, qu'elle estime à quelque 1,6 million de dollars pour l'année budgétaire se terminant le 31 mars prochain.

Georges Maillet, directeur général de l'hôpital, a en effet indiqué hier à *La Presse* que la régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre lui a fait savoir, lors d'une réunion la semaine dernière, qu'elle « tolérerait » que le déficit prévu ne soit finalement entièrement résorbé qu'au début de 1997.

« Je suis confiant que le déficit sera complètement disparu à cette date », a indiqué le directeur, qui travaille actuellement à la mise au point d'un plan de redressement qui devrait être revu et accepté, tant par la régie que le conseil de l'hôpital, « d'ici deux semaines ».

À la régie, on rejetait cependant hier l'idée qu'un tel sursis ait pu être accordé, en invoquant le fait que la Loi sur la santé et les services sociaux interdit aux établissements de réaliser des déficits.

Une règle qui demeure souvent dans les faits un vœu pieu puisque, comme l'a rappelé le directeur des finances de la régie, Michel Vézina, « une soixantaine d'établissements » de la région ont termi-

né l'année budgétaire 1994-1995 en situation déficitaire.

M. Vézina a refusé de statuer sur l'ampleur des difficultés budgétaires que connaît actuellement l'hôpital général LaSalle, se bornant à noter « qu'il faudra attendre les états financiers de l'établissement au 31 mars prochain afin d'être fixé sur cette question ».

Le porte-parole a précisé qu'il n'y avait de toute façon pas lieu de s'inquiéter puisque l'hôpital avait déjà commencé à mettre en place des mesures visant à résorber le manque à gagner. Quelles mesures? « Je ne sais pas. Vous n'avez qu'à leur demander », a indiqué le porte-parole.

M. Maillet a noté pour sa part que rien n'avait encore été fait puisque le dernier plan de redressement présenté par la direction, qui prévoyait notamment la fermeture d'une trentaine de lits de courte durée pendant trois mois, avait été rejeté par le conseil d'administration il y a quelques semaines.

Le directeur général a ajouté que ces difficultés ne remettaient malgré tout pas en cause le projet de fusion avec le centre hospitalier de Verdun.

Le porte-parole de ce dernier établissement, Paul Perreault, a répété de son côté hier que les problèmes budgétaires constituaient un « problème interne » à l'hôpital général LaSalle et ne remettaient aucunement en question l'avenir du projet.

Saint-Luc ne craint pas d'être victime du vote secret des médecins de Notre-Dame

MARIE-FRANCE LÉGER

Le président du conseil d'administration de l'hôpital Saint-Luc ne croit pas que le vote secret tenu actuellement par les médecins de Notre-Dame vise à mettre son hôpital à l'écart du futur centre hospitalier universitaire (CHU).

Contrairement à ce qu'affirment les porte-parole de Notre-Dame, Yvon Turcot estime que la proposition soumise au vote jusqu'à vendredi, portant sur une éventuelle fusion Notre-Dame et Hôtel-Dieu sur un seul emplacement, vise plutôt à évincer l'Hôtel-Dieu du portrait.

« Saint-Luc n'est pas en cause, soutient M. Turcot. Selon le postulat de Notre-Dame, deux hôpitaux suffiraient à former le CHU, et Saint-Luc n'est pas « digérable » pour Notre-

Dame car ses installations sont à jour. Ce qui n'est pas le cas pour l'Hôtel-Dieu. »

La tentative du nouvel exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) de Notre-Dame vient à l'encontre de la position officielle des établissements dans le dossier du CHU à savoir qu'il serait formé de Notre-Dame, Saint-Luc et l'Hôtel-Dieu sur trois emplacements séparés.

Chose certaine, à force d'exiger plus de transparence dans le processus d'implantation du futur centre hospitalier universitaire (CHU), l'hôpital Saint-Luc fait figure de « trouble-fête » pour certains. « C'est sûr que Saint-Luc n'a jamais été culturellement un hôpital hégémonique », a souligné Yvon Turcot d'un ton qui en dit long.

M. Turcot déplore entre autres le peu de représentativité au comité d'implantation du CHU et la rapidité avec laquelle le processus de fusion est engagé. Il croit également que le petit groupe du comité de gestion, formé de cinq personnes, en mène trop large par rapport à sa mission initiale.

Il a fait part de ses doléances à Guy Coulombe, début janvier, lui demandant d'élargir la représentativité du comité aux tables intersyndicales et aux conseils d'infirmiers et d'infirmières.

Il lui a également demandé de rétablir formellement l'échéance de fusion fixée initialement au 1^{er} octobre 1996. Depuis quelques semaines, on parle en effet d'avancer cette échéance au mois de mai 96. « On ne sait plus qui décide quoi. On est sur une "fast track", a-t-il dénoncé.

Technique pouvant éviter l'hystérectomie à l'étude

Associated Press
SAN FRANCISCO

Des hôpitaux américains expérimentent une intervention simple qui permettrait aux patientes souffrant de ménorragie (écoulement excessif de sang lors des règles) d'éviter l'hystérectomie, l'ablation de l'utérus.

Selon le Dr Brian Walsh, de l'hôpital pour femmes Brigham de Boston,

la technique dite « du ballon » constituerait « le moyen le plus simple de traiter les ménorragies », une affection à l'origine de 20 à 30 % des 600 000 hystérectomies pratiquées chaque année aux États-Unis.

La technique du ballon, comme l'hystérectomie et toute intervention retirant ou détruisant la muqueuse utérine, provoque la stérilité et ne peut être prescrite que pour les fem-

mes ne désirant plus avoir d'enfants. Mais elle est beaucoup plus simple.

« L'intervention peut être pratiquée dans le cabinet du médecin, sous anesthésie locale, et prend moins de dix minutes », souligne David Grainger, directeur du Centre de médecine de la reproduction à l'Université du Kansas, à Wichita. La patiente peut rentrer chez elle dans l'heure qui suit et reprendre son travail le lendemain.

PLUS QUE JAMAIS! LA PLACE POUR UNE HONDA

298\$* HONDA ACCORD BERLINE EX 1996

6,8% TAUX FINANCEMENT

PAR MOIS

CONÇU ET CONSTRUIT SANS CONCESSION

* Bail 48 mois, comptant ou échange 1 110 \$, allocation 96 000 km, transport, préparation et taxes en sus. Option d'achat à la fin du bail.

700, boul. Labelle, Blainville (aut. des Laurentides, sortie 25)

blainville 435-1122 / 875-1920

Garderie et jardin d'enfants Montessori

Les Ecoles **Montessori** Inc.

PORTES OUVERTES
Inscription 1996-1997
le mercredi 7 février de 17 h 30 à 20 h 30 dans toutes les écoles.

Cinq programmes de votre choix:
5, 3 et 2 jours complets et 5 et 3 demi-journées

NOUVEAU POUR 1996-1997
Notre école Montessori offre dans son curriculum standard le programme informatique de Superkids, musique par Marilyn Cooperman.

Arts et artisanat, et excursions.
Cours de ballet disponibles.

Prix spécial sur tous les programmes si l'inscription se fait avant le 15 février 1996.

30 ans d'expérience à votre service. Pour les enfants de 2/3 à 6 ans.

Prémamanuelle, maternelle, Garderie éducative

Outremont 273-3482 1357, av. Van Horne	Beaconsfield 697-9509 109, av. Elm	Roxboro 684-3733 10432, boul. Gouin Ouest
Greenfield Park 671-9231 793, av. Campbell	Mont-Royal 731-7120 1050, ch. Dunkirk	île des Soeurs 272-7040 1, Place du Commerce, bureau 230

Avis public

Ville de Montréal

Service des finances et du contrôle
Division des recettes

Avis aux contribuables

Rôle de perception des taxes foncières
Rôle de perception des taxes locatives et spéciales

Avis public est par les présentes donné que les rôles de perception des taxes foncières et des taxes locatives et spéciales de la Ville de Montréal, de l'exercice financier de 1996, sont complétés et qu'ils sont maintenant déposés au bureau du soussigné à l'hôtel de ville.

Toutes les personnes dont les noms y sont inscrits sont par les présentes requises de payer au soussigné, à son bureau, au plus tard le 1^{er} mars 1996

(premier versement ou paiement total si le compte de taxes est inférieur à 300 \$) et le 1^{er} juin 1996 (second versement), sans autre avis, le montant des taxes porté à leur compte audit rôle.

Montréal, le 24 janvier 1996

Le directeur du Service des finances et du contrôle,
Roger Galipeau, FCA

Note : Des informations sur les rôles de perception des taxes foncières et des taxes locatives (taxe d'affaires et taxe d'eau et de services) et spéciales de la Ville de Montréal peuvent être obtenues dans tous les bureaux Accès Montréal.

Dans le feu de l'action du Carnaval de Québec

SEMAINE DU 28 JANVIER AU 8 FÉVRIER **109\$*** AVEC PETITS DÉJEUNERS

Place Carnaval, le Palais, la foule joyeuse, le concours de sculpture, la Grande-Allée en effervescence. Le cœur de la fête est ici, tout autour du Loews Le Concorde. En semaine aussi, la fête bat son plein! Profitez de notre tarif spécial, du dimanche au jeudi, pour vivre au rythme des activités carnavalesques.

FIN DE SEMAINE LES 26 ET 27 JANVIER ET LES 2 ET 3 FÉVRIER **109\$***

LES 9 ET 10 FÉVRIER **199\$*** AVEC PETITS DÉJEUNERS

*Tarif par nuit, en occupation simple ou double en Classe Hospitalité.

Plan familial : Hébergement gratuit pour les enfants de 17 ans et moins partageant la chambre d'un adulte. Repas gratuits pour les enfants de 6 ans et moins. Réduction de 50 % sur les repas des enfants de 7 à 12 ans.

Special semaine du Carnaval, du dimanche au jeudi 8 février 1996. Informez-vous!

LOEWS LE CONCORDE
L'hôtel sur la Grande-Allée
1225, Place Montcalm, Québec G1R 4S6
Réservations: 1 800 463-5256

PRESQUE TOUT NOTRE STOCK FABRICVILLE

LA FOLIE DES BAS PRIX

50% DE RABAIS

FAITES VITE! 4 DERNIERS JOURS JUSQU'AU SAMEDI 27 JANVIER

ET PLUS DE RABAIS

MODE • DRAPERIES • ARTICLES DE COUTURE 50% DE RABAIS

NOUVEAUX ARRIVAGES TOUS LES JOURS! MOLLETON «POLAR» IMPRIMÉ HÂTEZ-VOUS POUR PROFITER DU MEILLEUR CHOIX! 9.99 M

Vogue Butterick 50%* DE RABAIS
* AVEC CARTE D'OR GRATUITE

FABRICVILLE
Le plus grand distributeur de tissus et tentures avec 170 magasins à travers le Canada.
OUVERT DIMANCHE 12 h à 17 h et MERCREDI jusqu'à 21 h
En raison de manque d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins.
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

PLACE VERMOREL — 1274, rue Sherbrooke est	403-6666
RUE STE-CATHERINE — 254, rue Ste-Catherine est	506-1921
VILLE ST-LAURENT — 1248, boul. Laurentien / Marcel Laurin	336-8916
ROUTE JACQUES-CARTE — 8444, avenue Desjardins	433-2183
DESJARDINS — 2046, boul. St-Agné	963-4000
MONTRÉAL — 1178, rue Beaudet	737-4786
LA SALLE — 8400, boul. Desjardins	396-8046
CHATELAIN-LAFITTE — 1700, boul. Labelle	880-1029
GOVERNMENT-LAFITTE — 1840, boul. de la Concorde	962-1880
GOVERNMENT-LAFITTE — 1840, boul. de la Concorde	978-1212
ST-LEONARD — 9584, rue Jean-Talbot est	830-0808
CENTRE REGIONAL CHATELAIN — 442, boul. Taschereau	872-8884
CENTRE REGIONAL CHATELAIN — 206, boul. d'Anjou	689-8112

SERVICE D'ACHAT A DOMICILE GRATUIT • RIDEAUX • STORES • LITERIE, ETC. 493-6666
Sans obligation d'achat

«Tu voles Jésus», a reproché un fidèle du pasteur Gagnon à sa soeur qui refusait de le laisser se dépouiller

MARIE-CLAUDE LORTIE

« Mon frère dit tout le temps qu'il a besoin de plus d'argent pour le donner à Jésus. 'Tu voles Jésus', me dit-il, parce que je ne le laisse pas faire. Il me dit : 'Tu es le Diable, tu t'en vas en enfer.' Il essaie de convertir tout le monde. Il dit qu'il a été envoyé sur Terre pour cela. Il croit que seulement ceux qui vont à l'église de (Claude A.) Gagnon seront sauvés et que plus il donnera d'argent à cette église, plus proche de Dieu il sera », raconte Mme W.

« Gagnon sait qu'il peut le manipuler, ajoute-t-elle. Ça fait des années que ça dure. »

Depuis la mort de son père, Mme W. gère la curatelle de son frère, J.M., un homme de 70 ans membre depuis 1981 du Temple miraculeux du Saint-Esprit, un groupe religieux fondé par Claude A. Gagnon à la même époque.

J.M. est en curatelle depuis l'âge de 40 ans. Mais, depuis une dizaine d'années, il essaie de reprendre le contrôle de la fortune qu'il a reçue en héritage de son père et de sa mère. La semaine dernière, la Cour d'appel lui a dit non.

Selon la Cour, J.M. ne souffre d'aucune maladie mentale, mais il est, « et c'est le moins qu'on puisse dire », très sensible à sa religion et perméable à ses influences.

Selon Mme W., il est « clair » que si J.M. avait repris contrôle de son argent, il aurait tout donné au Temple du réveil miraculeux du Saint-Esprit. D'après l'avocat de Mme W., Jean-Pierre Fafard, la défense a tout simplement réussi à prouver qu'en fait, dans toute cette affaire, c'est M. Gagnon qui « tirait les ficelles ».

J.M. gagne environ 1000 \$ par mois, en travaillant comme veilleur de nuit à l'université McGill, et donne le quart de cet argent au Temple du réveil.

« Mon frère vit très pauvrement.

Tout ce qu'il a, il le donne à Gagnon. Il croit que c'est le seul homme sur Terre qui connaît la Vérité », explique Mme W.

Le Temple du réveil miraculeux du Saint-Esprit a vu le jour au début des années 1980, sous la direction de Claude A. Gagnon, un ancien pentecôtiste, qui affirme pouvoir faire des miracles. Le groupe est installé dans un ancien presbytère situé avenue Papineau, près du pont Jacques-Cartier, où l'on a affiché un immense panneau clamant : « Le salaire de ton péché, c'est l'enfer. »

Selon Mike Kropfeld, directeur d'Info-secte, et Jean-Pierre Fafard, avocat de Mme W., le nombre d'adhérents a baissé ces dernières années.

« Il y en avait peut-être 250 au Québec il y a cinq ans. Aujourd'hui, il y en a entre 50 et 75 », affirme Me Fafard.

M. Gagnon n'a pas voulu parler à *La Presse* hier : « Il est en évangélisation à l'extérieur du Québec. Il ne parlera pas aux médias », a déclaré la personne qui a répondu au temple de l'avenue Papineau. Personne d'autre, à l'église, n'a voulu accorder d'entrevue et c'est en vain que *La Presse* a tenté de joindre son avocat.

M. Gagnon, qui préside le Temple du Réveil miraculeux du Saint-Esprit inc., a toutefois déjà parlé publiquement de son groupe.

Cet homme, qui aura 58 ans cette année, est originaire de Chicoutimi. Ancien souffleur de verre, il croit que la religion catholique est trop permissive. Il croit que les simples faits de boire de l'alcool ou de fumer sont des péchés qui peuvent mener tout droit en enfer. Une discipline d'acier et une lecture très stricte de la Bible sont les seuls espoirs de Salut et ses « brebis » seront pour sûr parmi ceux qui seront « sauvés ».

M. Gagnon dit encourager ses adeptes à se trouver du travail, mais il les

encourage aussi à donner de l'argent au temple selon leurs moyens. Les documents officiels précisent qu'en 1992, le temple a reçu 484 204 \$ en dons de particuliers.

Le style de M. Gagnon est pour le moins flamboyant. Selon les derniers rapports publics, il conduisait encore récemment une Cadillac de l'année, payée par son église. « Mes brebis veulent me voir bien outillé », affirmait-il à un reporter à la fin des années 1980. « Si Dieu me dit 'n'achète pas de Cadillac', je n'en n'achèterai pas. »

Souvent chaussé de bottes de cowboy, ses cheveux blonds et blancs bien frisés, il préside des cérémonies fort dynamiques, mises en musique grâce à une batterie ainsi qu'un orgue et une guitare électrique. Il chante, danse et interpelle « ses brebis » dans le style des évangélistes américains, sous des affiches de néon proclamant le nom de Jésus et Alleluia.

M. Gagnon a toutefois déjà confié qu'il ne prisait pas les télévangélistes qui, selon lui, ont déraillé en passant à la télévision. C'est pourquoi il préfère se déplacer de ville en ville, de Terre-Neuve aux provinces de l'Ouest, pour aller parler directement à ses fidèles. Souvent, il tient ses cérémonies sous un chapiteau.

« Satan a trop de fidèles à Toronto », pouvait-on lire dans une publicité annonçant sa venue dans la métropole ontarienne il y a quelques années.

« Pourquoi ne suis-je pas heureux ? ... Pourquoi ne puis-je pas trouver un emploi ? ... Pourquoi est-ce que je ne suis pas en santé ? ... Pourquoi est-ce que je ne peux pas avoir un mariage parfait ? » pouvait-on lire dans une autre annonce, publiée à la même époque et qui se continuait ainsi : « Dieu répondra à toutes ces questions avec la Bible, à travers celui qu'il a sacré votre serviteur : le frère Gagnon. »

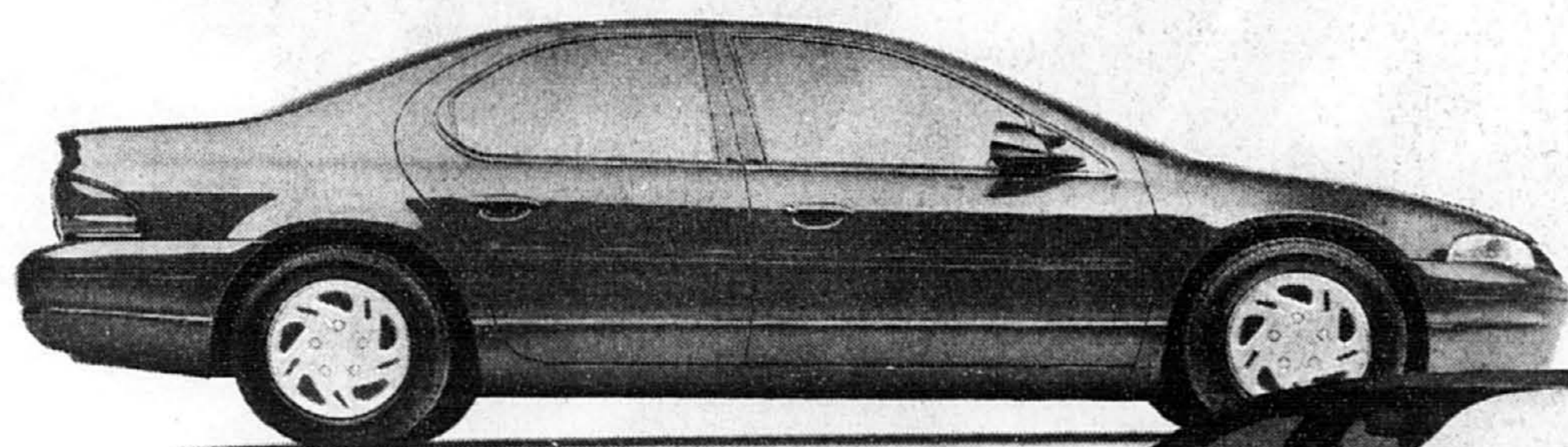


Le pasteur Claude A. Gagnon en 1990

PHOTOTHÈQUE La Presse

BREEZE/STRATUS

POUR METTRE AUTANT D'ÉQUIPEMENT, ÇA PRENAIT BEAUCOUP D'ESPACE.



DODGE STRATUS 1996



PLYMOUTH BREEZE 1996

Installez-vous au volant d'une voiture spacieuse aux dimensions généreuses, parfaitement adaptée au style de vie actif de votre famille. Vous découvrirez alors que la Dodge Stratus et la Plymouth Breeze deviendront vite complices de votre vie. Elles vous sont offertes avec une impressionnante liste d'équipements de série, à un prix adapté lui aussi à votre budget. À vous de choisir!

Dodge Stratus et Plymouth Breeze 1996

L'ensemble 24A comprend:

- Moteur 2,4 L, 16 soupapes à DACT et IMP
- Boîte automatique quatre rapports à commande électronique

- Régulateur de vitesse
- Colonne de direction inclinable
- Suspension grand tourisme indépendante aux quatre roues
- Climatiseur et glaces teintées
- Radio-cassette AM/FM stéréo et montre numérique
- Coussins de sécurité
- Poutres de renfort dans les portes
- Chauffe-bloc pour le moteur et chauffe-batterie
- Essuie-glace à balayage intermittent à cadence variable

SEULEMENT 19 296 \$*

299 \$**
PAR MOIS
LOCATION

COMPTANT INITIAL
DE 2 040 \$
OU ÉCHANGE ÉQUIVALENT

375 \$**
PAR MOIS
LOCATION

SANS COMPTANT INITIAL

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.



VOTRE CONCESSIONNAIRE

CHRYSLER

QUELQU'UN DE FIABLE

*Transport 695 \$, immatriculation, taxes et assurances en sus. Offre d'une durée limitée. Chez le concessionnaire participant. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre.
**Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Terme de 30 mois, avec comptant initial de 2 040 \$, si applicable, ou échange équivalent. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Chrysler Credit Canada Ltée. Un dépôt de sécurité équivalent à un versement sera exigé. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 51 000 km, au taux de 9 ¢ le km. Offre d'une durée limitée. Chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre et avoir à commander.

Un adepte de la scientologie n'a plus le droit d'organiser des stages

Agence France-Presse
DUSSELDORF

Un chef d'entreprise adepte de l'Église de scientologie s'est vu interdire d'organiser des stages de formation au sein de sa société immobilière par le tribunal administratif de Dusseldorf, a-t-on appris hier.

Par cette décision, rendue pour la première fois par un tribunal en Allemagne, les juges ont confirmé une ordonnance rendue par le gouvernement du district, interdisant à toute personne appartenant à la mouvance de la scientologie de faire passer des tests de personnalité, tout au moins dans le domaine de la formation. Le jugement n'est pas encore exécutoire.

Les juges ont estimé inadmissible que l'entreprise puisse utiliser des tests de personnalité comportant certaines questions sur la vie privée des candidats.

À la mi-janvier, le gouvernement de l'État régional de Rhénanie-du-Nord-Westphalie a publié un rapport officiel dans lequel l'Église de scientologie était définie comme « une organisation politique » à tendances totalitaires. Le ministre de l'Intérieur régional a alors demandé « des mesures conséquentes contre la scientologie », qui revendique 30 000 membres en Allemagne.

Le meilleur et le plus pratique au monde



Le pantalon classique Tilley

- Quelle allure sur les hommes, quelle élégance sur les femmes!
- Il se porte pratiquement n'importe où. On le retrouve même là où un jean n'oserait pas s'aventurer.
- Une poche secrète à l'épreuve des pickpockets pour cacher votre passeport, vos grosses coupures et vos chèques de voyage.
- Quatre poches plaquées à soufflet munies de fermetures en Velcro.

Disponible en kaki, blanc, marine, noir de 117 \$ à 135 \$

Tilley Endurables
158, ave. Laurier ouest
272-7791

TELEPHONEZ POUR OBTENIR GRATUITEMENT UN CATALOGUE DE COMMANDE POSTALE
1-800-465-4249